

L'art de soigner les pieds, contenant un traité sur les cors, verrues, durillons, oignons, engelures, les accidents des ongles et leur difformité / [Nicolas Laurent La Forest].

Contributors

La Forest, Nicolas Laurent, Chirurgien-Pédicure, active 1781.

Publication/Creation

Paris : The author, Méquignon, Snr. & Blaizot, 1782.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/e292jhdp>

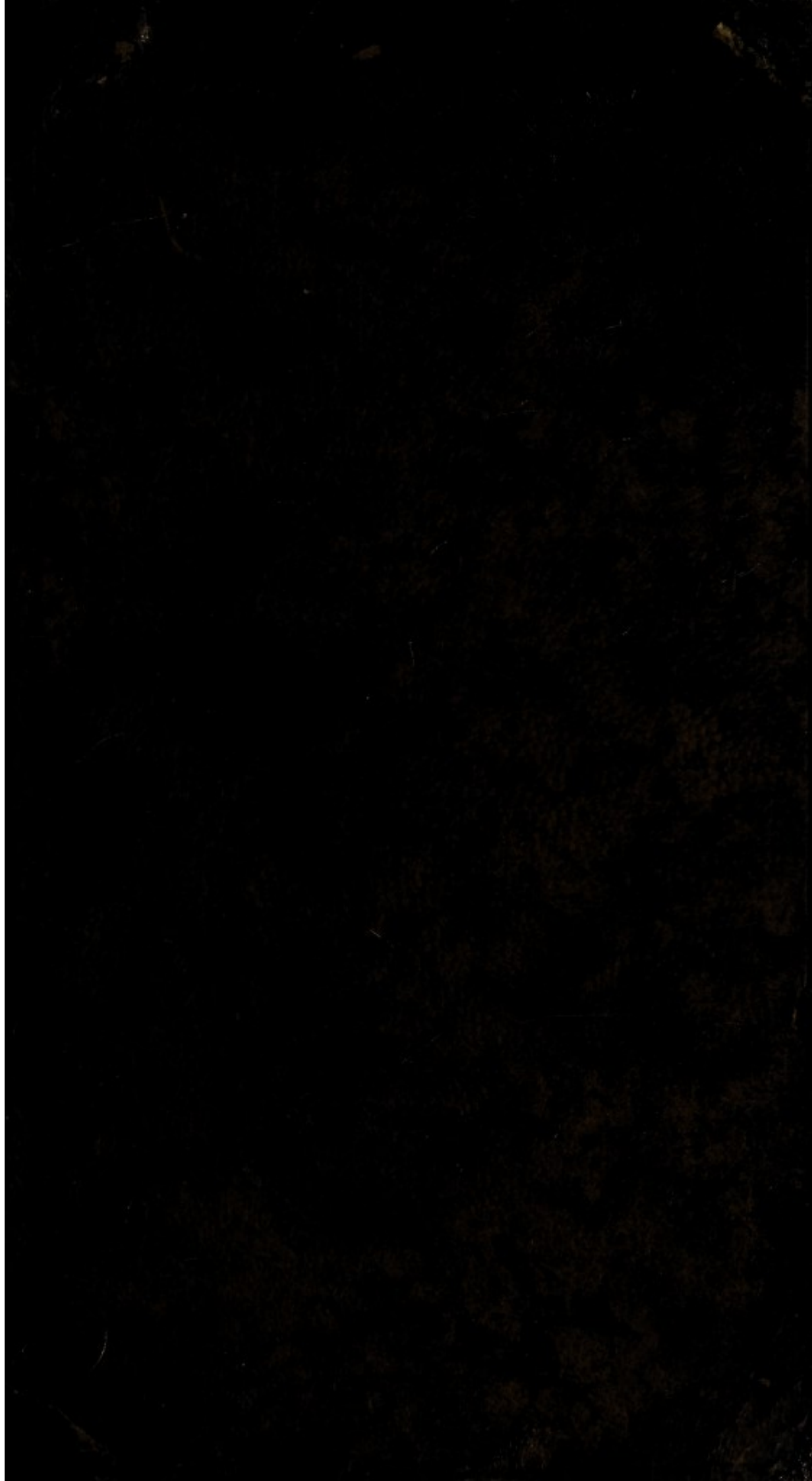
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







31895/A/1

dy. e.

later issue. t.p. & next l. are

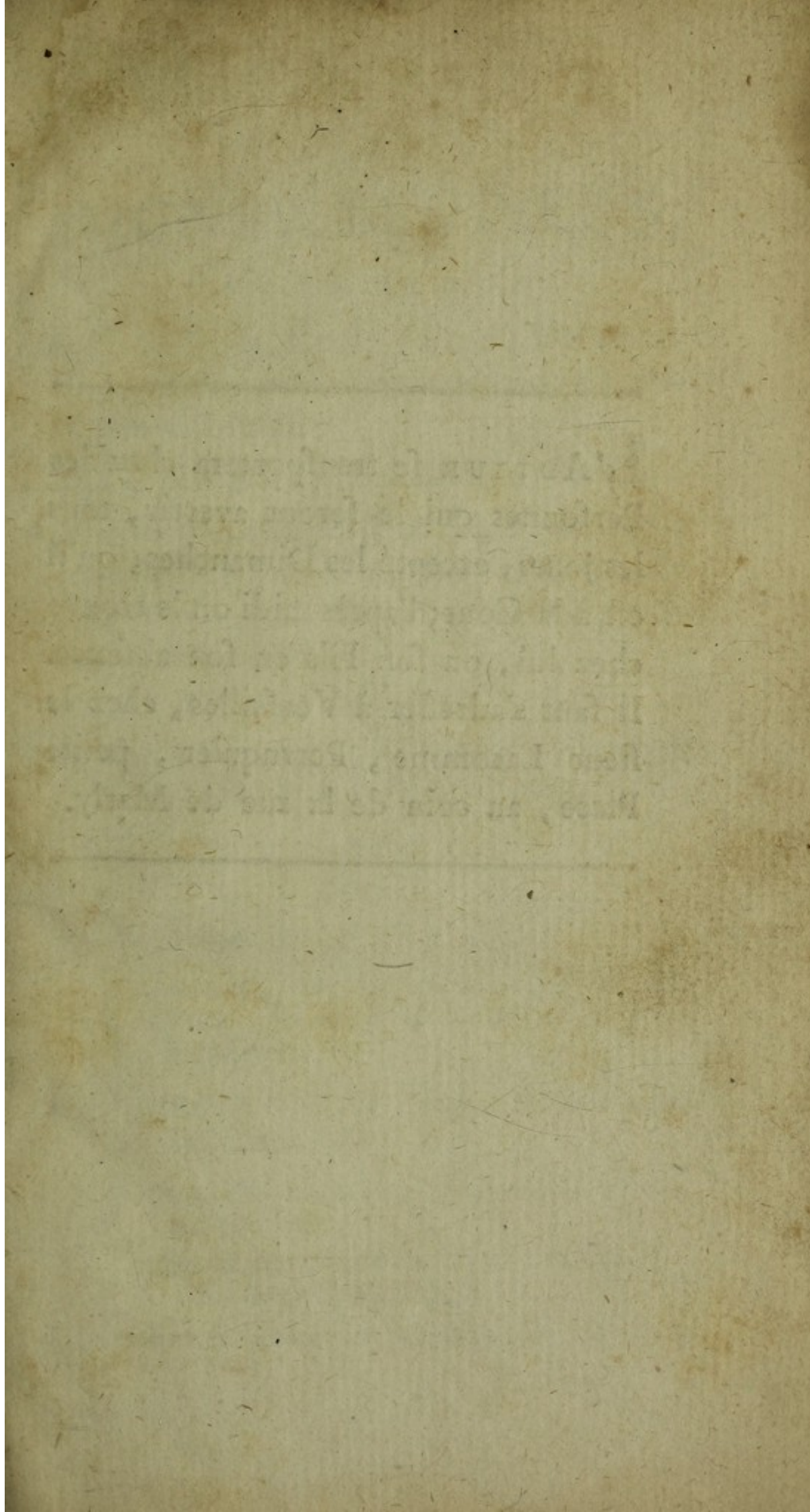
C. II. d. Cancels. Author's new
18 address

n. 50

old address on p. xi

LA FOREST

c



L'AUTEUR se transportera chez les
Personnes qui le feront avertir, tous
les jours, excepté les Dimanches, qu'il
est à la Cour; l'après-midi on le trouve
chez lui, ou son Fils en son absence.
Il faut s'adresser à Versailles, chez le
sieur Lacomme, Perruquier, petite
Place, au coin de la rue de Marly,

19229
L'ART

DE

SOIGNER LES PIEDS,

C O N T E N A N T :

Un Traité sur les Cors, Verrues, Durillons,
Oignons, Engelures, les accidens des Ongles
& leur difformité.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée d'un Chapitre sur la manière de soigner
les pieds des Soldats en Garnison & dans les
Mouvemens, & de deux Planches pour l'intel-
ligence de cet Ouvrage.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par M. LA FOREST, Chirurgien-Pédicure de
Sa Majesté & de la Famille Royale.



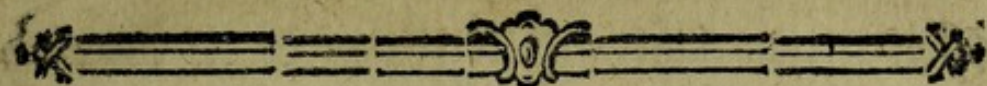
A P A R I S,

Chez { L'Auteur, rue des Moulins, Butte St.-
Roch, la Porte Cochère N°. 5, au
premier.
MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue
des Cordeliers.
BLAIZOT, Libraire du Roi, rue Satory,
à Versailles.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.





EXTRAIT

DU JOURNAL DE PARIS,

Du 17 Décembre 1782.

CHIRURGIE.

Plusieurs causes concourent à déformer les pieds. Les gens riches portent des chaussures trop étroites; le Peuple, des souliers grossièrement faits; il en résulte des accidens que le défaut de soins peut aggraver. Combien de femmes sont forcées de renoncer à tout exercice par rapport au mauvais état de leurs pieds. La plus petite variation dans l'atmosphère les leur rend si sensibles qu'elles se refusent même la promenade, privation qui nuit au plaisir & à la santé. C'est donc un service essentiel que rend M. la Forest, non-seulement de se livrer tout entier à l'Art de soigner les pieds, mais encore de donner un Traité sur cet Art, exercé jusqu'à présent par le premier venu & qui ne peut que gagner à être dans la main d'un Praticien aussi instruit que l'est M. la Forest. Le Roi de Prusse, éclairé par une expérience journalière sur les accidens qui peuvent résulter de la fatigue des marches, avoit introduit, dans les dernières guerres, des Chirugiens destinés à visiter les pieds des Soldats. M. la Forest propose à cet effet, dans nos Régimens, non des Chirugiens, mais des Soldats

adroits & intelligens. Il se charge de les instruire & de les rendre par là utiles à leurs Camarades, à leurs Officiers & dans les Villes de garnison. Il a fait passer aux Officiers Supérieurs des divers Régimens, une Lettre circulaire pour leur faire cette proposition, qui ne peut manquer d'être accueillie par les Etats-Majors. Il y a dans les Régimens de Cavalerie des Artistes Vétérinaires pour le soin des chevaux; il y a des Charrons pour l'artillerie. La voiture du Fantassin, ce sont ses pieds & on ne peut pas y suppléer.

M. L A F O R E S T se rendra tous les jours dans la matinée chez les personnes qui le feront demander; l'après midi, on le trouvera chez lui, pour soigner les pieds, & il se fera un plaisir de donner ses avis à ceux qui s'y présenteront.

Il traite les pauvres gratuitement, rue des Moulins Butte St-Roch, la Porte Cochère N°. 5, au premier.



AVERTISSEMENT.

L'ÉDITION de l'*Art de soigner les Pieds*, que j'ai donnée au commencement de l'année dernière, se trouvant entièrement épuisée, semble me prouver que j'ai pu être utile au Public, ainsi que je le desirois.

Malgré ce succès, & quoique j'aie fait mon possible pour le mériter, je serois désespéré si le Public, trompé sur le titre, avoit cru trouver dans l'Ouvrage que je lui ai présenté un spécifique absolu pour la guérison des Cors, Oignons, & autres incommodités des pieds.

J'affure qu'il n'existe jusqu'à présent aucun spécifique radical, connu pour la guérison des Cors

& autres accidens qui arrivent aux pieds, & même qu'il n'en peut guères exister; car s'il y en avoit, leur application sur certaines peaux, feroit absolument fans effet, & sur d'autres il feroit des ravages dangereux, parce qu'il en est qui ne peuvent souffrir l'application d'aucun emplâtre, fans éprouver un éréfipelle.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la recherche d'un spécifique pour les Cors en général a été reconnue infructueuse. Le Docteur *Turner* (a) dit, d'après *Sydenham*, l'Hypocrate Anglois, *que si quelqu'un employoit toute sa vie à découvrir un spécifique pour les Cors, il mériteroit bien de la postérité,*

(a) Traité des Maladies de la peau, tom. 2, chap. 5.

& auroit suffisamment servi le genre humain.

Ce sont les chaussures qui estropient les pieds ; ce sont elles qui les déforment , & qui occasionnent tous leurs accidens. Il faudroit n'en point porter , la chose est impossible. Il faut donc dans ce cas faire soigner ses pieds , ou les soigner soi-même. Or , le mérite de mon Ouvrage est d'indiquer la manière de les soigner , & par ce moyen d'empêcher dans les commencemens l'accroissement des Cors & des Durillons , d'indiquer les moyens de soulager la douleur de ceux qui sont invétérés , & de bien conduire les ongles dans leur accroissement , ce qui est un objet essentiel.

J'ai indiqué dans mon Ou-

vrage , tous les palliatifs connus : j'ai joint à cela , tous les cas où ils peuvent s'employer , & le danger des caustiques , escarotiques , & cantharides ; mais j'ai eu deux objets principaux en vue en le faisant.

1^o. Celui de mettre en état ceux qui voudront soigner leurs pieds eux-mêmes , ou les faire soigner par d'autres , de connoître la cause de la douleur qu'ils ressentent , & le moyen d'y remédier dans tous les cas possibles.

2^o. De faire des Praticiens instruits dans cette partie , qui puissent se distinguer des Charlatans , & mériter la confiance du Public , jusqu'ici leuré par leurs promesses ; j'ai aussi eu en vue les personnes de la Province , qui

n'ont pas les secours que l'on trouve dans la Capitale.

Ma manière d'opérer & de soigner les pieds, & une expérience de douze années de pratique, ont fait ma réputation. Le soin des pieds du Roi, de ceux des Princes, & de nombre de personnes de considération dont je suis chargé, a tellement augmenté mes occupations, que je me suis vu forcé, pour satisfaire au Public, de faire un Elève, afin d'opérer conjointement avec moi.

J'ai mis mon fils en état de le faire, d'après mes principes; par ce moyen je suis à même de satisfaire toutes les personnes, dont les demandes ne sont ordinairement que dans la matinée; l'après-midi l'on trouvera toujours

chez moi, mon fils, ou moi, pour soigner les pieds des personnes qui s'y présenteront : celles dont les facultés sont bornées, peuvent également s'y présenter, & les pauvres y recevront gratuitement les mêmes secours, excepté seulement les Dimanches & Fêtes.

Cette nouvelle Edition est enrichie de plusieurs augmentations, d'un Chapitre entier sur le soin des pieds des Soldats en garnison & en route, & particulièrement de deux planches. Dans l'une sont exactement représentés tous les instrumens dont je me sers pour opérer, gravés de grandeur naturelle. Ceux qui voudront s'occuper du soin des pieds, soit pour les autres, soit pour eux-mêmes, pourront facilement, d'après cette

planche, faire exécuter les instrumens qui leur paroîtront les plus commodes. La seconde représente différentes formes de pieds bien & mal conformés, soit naturellement, soit par les chaussures, ainsi que les accidens, qui sont ordinairement la suite de ces difformités. Un Chapitre entier est destiné à donner l'intelligence de ces planches.

*Ma demeure est toujours maison de
M. BOURDET, Chirurgien-Dentiste du
Roi, rue Croix des Petits-Champs.*

*Copie d'une Lettre adressée à MM. les
Colonels de Cavalerie & d'Infanterie ,
par M. LAFORETS.*

MESSIEURS,

LE soin des pieds dont je me suis occupé avec succès depuis plusieurs années , m'a fait obtenir la confiance du Roi & des Princes Frères de Sa Majesté , dont j'ai l'honneur d'être seul Chirurgien-Pédicure.

J'ai fait imprimer en 1781 , un Ouvrage sous le titre : *de l'Art de soigner les Pieds* , qui contenoit absolument ma manière d'opérer. Je viens de donner une seconde Edition de cet Ouvrage , que j'ai augmenté de plusieurs Observations , & d'un Chapitre entier , sur la manière dont on devoit soigner les pieds des Soldats , en garnison & en route. J'ai fait graver deux Plan-

ches, pour y joindre, l'une desquelles représente tous les instrumens dont je me sers, l'autre représente différens pieds bien & mal conformés, & les accidens qui sont la suite de ces difformités.

J'ai fait ces augmentations dans la vue d'être utile aux Troupes & aux Provinces, où l'on n'a pas les secours que l'on trouve à la Capitale. J'ai eu le dessein de faire des Praticiens instruits, qui pussent écarter les Charlatans & gagner la confiance du Public, jusqu'ici leuré par les promesses de ces derniers.

Le soin des pieds des Troupes a singulièrement fixé mon attention; & en cherchant les moyens d'être utile aux Soldats, j'ai trouvé celui de l'être en même-tems aux Citoyens de tout le Royaume.

J'offre à cet effet à MM. les Officiers Supérieurs de m'adresser quelques Soldats adroits & intelligens, & à leur recommandation, je m'engage de leur enseigner gratuitement ma méthode; les Hopitaux de la Capitale me mettent à même de les exercer beaucoup, en peu de tems, & je ne leur délivrerai mon certificat de capacité,

que lorsqu'ils en auront acquis une suffisante, pour opérer avec connoissance & sûreté.

Ces Soldats instruits par moi, dans l'Art de soigner les pieds, de retour à leur corps, y feront d'une grande utilité; si on les met à même d'exécuter d'après les principes qu'ils auront reçus, ce que j'indique dans mon nouvel Ouvrage, & singulièrement ce qui est indiqué au Chapitre du soin des pieds des soldats; car, par leurs soins à la garnison, on évitera dans les mouvemens ces voitures de suite, qui servent à transporter les Soldats blessés de la fatigue des marches.

Il faut être assuré qu'un Soldat est de constitution assez robuste pour suivre la Troupe, & que souvent il n'est hors d'état de le faire, que pour s'être voulu soulager lui-même, ce qu'ayant fait sans connoître la cause du mal, il a donné lieu à la douleur qui l'a surpris en marchant.

Il résultera un autre avantage de cet établissement, s'il a lieu. MM. les Officiers auront à leur volonté des Soldats instruits dans l'Art de soigner les pieds, & ils pourront leur donner leur confiance. Les personnes de la Ville où

fera établi la garnison, & même les gens de la campagne des environs, pourront également se faire soulager des accidens qui peuvent leur affecter les pieds, ce qui procurera aux Soldats praticiens les moyens de soigner gratuitement les pieds de la Troupe.

Tout ce qui survient aux pieds, peut ou se prévenir ou se détruire, même les mauvaises formes ou conformations d'ongles; mais il faut agir avec connoissance & méthode. Il faut attribuer la cause première de tout ce qui fatigue les pieds, aux chaussures, & la seconde au peu d'exercice & au peu de soin; car, les Soldats, les Payfans & les Journaliers qui marchent beaucoup, qui portent des chaussures grossières, ont la peau tellement endurcie, qu'ils ne doivent jamais ressentir de douleur aux pieds, si ce n'est celle des échauffemens causés par la sueur âcre & corrosive, & encore c'est faute de soin, car il est facile de parer à cet inconvénient.

Il faut donc distinguer les pieds des personnes qui font peu d'exercice, qui portent des chaussures douces & légères, qui s'estropient les pieds par vanité, d'avec les gens du commun qui

sont obligés de marcher pour travailler, & de chauffer des souliers grossièrement faits; les premiers ont soutenu & accredité mon état; les derniers ont excité ma compassion & ont fixé mon attention; je leur ai de tout tems ouvert ma maison gratuitement, & j'ai souvent eu le bonheur de leur être d'une grande utilité.

Je puis assurer MM. les Officiers que les sujets que je formerai dans mes principes, pourront opérer comme moi, & je desire avec le plus grand empressement d'être à même d'exécuter tout ce que je propose. Je serai très-flatté d'être utile au Corps Militaire. C'est avec cette espérance que j'ai l'honneur de me dire très-respectueusement,

MM.

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur

L A F O R E S T.

Chirurgien-Pédicure du Roi.

L'ART



L'ART DE SOIGNER LES PIEDS.

INTRODUCTION.

C'EST à feu M. Rousselot, mon prédécesseur à la Cour, que le Public est redevable des premiers élémens de l'art de soigner les pieds. Avant lui, *Miton*, *Duval*, *Auvray*, *Pouffe*, & quelques autres avoient donné des spécifiques pour les cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces Praticiens étoient-ils connus.

M. Rousselot fit imprimer en 1762 un Ouvrage, intitulé : *Nouvelles Ob-*

servations sur le traitement des cors ; & en 1769, un autre, intitulé : Toilette des pieds , ou Traité de la guérison des cors , verrues , & autres maladies de la peau.

Quoique ces deux Ouvrages ne contiennent pas tous les détails nécessaires sur cet objet, ils ne laissèrent pas de faire connoître leur Auteur, & de le mettre en réputation ; ils firent aussi connoître qu'il étoit possible d'obtenir des soulagemens, qui, par la suite, pourroient procurer la guérison radicale des cors & des autres incommodités qui surviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'Ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu satisfaisans ; mais celui que M. Rousselot publia en 1769, faisoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée ; aussi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'Auteur étoit de faire une nouvelle édition de ce Traité, si bien accueilli

du Public ; mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu son successeur pour le service de la Cour, & ayant traité avec sa veuve, pour lui laisser, sa vie durant, le moyen d'élever sa famille, je demeurai possesseur de ses manuscrits, notes & observations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds, & les remarques de mon prédécesseur m'avoient appris, pour le communiquer au public, dans l'Ouvrage que je lui présente.

Une chose cependant m'arrêtoit, dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en public. Monsieur, Frère du Roi, m'honora en 1778, d'un Brevet de Chirurgien *Pédicure*, attaché au service de sa Personne; & le premier Avril 1780, Monseigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obstacle levé, j'ai mis la dernière main à cet Ouvrage. S'il n'a pas le mérite de la diction, il aura certainement

celui de l'observation la plus scrupuleuse, & de la plus exacte vérité. Au mois d'Octobre 1780 le Roi m'a honoré de sa confiance; & ce nouvel emploi auprès de Sa Majesté, n'a fait qu'augmenter le desir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public.

1°. Il ne faut pas confondre le soin des pieds, avec les spécifiques propres à la guérison des cors. La toilette & l'entretien des pieds consistent simplement à se les faire soigner méthodiquement, & de manière à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlatanisme.

2°. Comme c'est une des premières jouissances de la vie, que de pouvoir se transporter librement où la volonté conduit; si l'on sent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, & la santé par contre-coup en reçoit un dommage réel.

La méthode de soigner les pieds;

ne peut que s'accréditer de jour en jour, puisque son but est de maintenir les pieds dans une aisance, & dans une liberté continuelles, & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puissent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux causes contribuent aux accidens qui affectent les pieds; la marche forcée, & les chaussures. Une troisième que l'on pourroit y joindre, est le peu d'attention que l'on apporte à les soigner. On doit cependant rapporter le tout à la chaussure; car, en supposant la plus grande fatigue, les pieds, malgré leur délicatesse, la supporteroient & s'endurceroient, si l'on n'en portoit pas.

Les chaussures, en effet, exposent à des frottemens continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons, & des oignons : elles gênent les ongles, dans leur accroissement; elles concen-

trent la transpiration naturelle, & la changent souvent en une sueur âcre & corrosive; la peau s'excorie, de-là résultent divers petits accidens, qui, faute de soins, donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui composent le pied, devroient bien engager à lui conserver la liberté dans tous ses mouvemens, qui sont déjà gênés par la chaussure; cependant c'est la chose à laquelle on pense le moins.

Obligé par état, de chercher la cause de ces accidens, j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient non-seulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps, mais encore, qu'ils servoient infiniment au mouvement de progression, ce qui souvent occasionne les douleurs momentanées qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naissant une manière de marcher qui nous est donnée par la nature, & qui tient beaucoup à notre constitution première : un rien peut déranger cette marche ; ce dérangement cause des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention : l'on soulage la partie douloureuse, en fatiguant le côté opposé ; l'on perd insensiblement sa marche ; &, comme il y a beaucoup d'articulations, il en reste d'immobiles ; la liqueur synoviale s'épaissit, & se durcit au point de fonder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme si l'on avoit des pieds postiches. C'est bien, je le répète, le plus grand des accidens, parce qu'il est absolument incurable.

J'ai vu plusieurs personnes à qui il auroit été absolument impossible d'écarter un de leurs orteils, pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des

chaussures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils devoient l'être naturellement ; ce qui occasionnoit des durillons fâcheux au talon, & à la plante du pied.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition, les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrémités, ou la plante du pied. Ils sont très-douloureux, lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, & qu'ils sont forcés, ou dans les changemens de temps. Ils sont tous d'une même nature, formés par la même cause, mais plus ou moins compliqués. Leur guérison n'est pas impossible ; mais il est imprudent de l'assurer.

Les verrues sont ordinairement placées à la plante du pied. Elles sont très-douloureuses à cette partie, parce que tout le poids du corps porte dessus ;

mais il s'en trouve peu. Leur siège le plus ordinaire est aux mains; elles en occupent indistinctement toutes les parties; elles proviennent d'une humeur lente & crasse, durcie dans les pores de la peau. Leur nature est absolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en-dehors, au lieu que les cors ont les leurs en-dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires sur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir; cependant je puis assurer leur guérison avec les caustiques; mais cela demande des soins, & la présence d'un Praticien instruit.

Le durillon, en général, est une suite de divers frottemens qui macèrent & détachent l'épiderme, ou surpeau. Comme elle se régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quantité, qui, se réunissant, forme une espèce de carton.

Le durillon se détruit, en détrui-

fant la cause qui y a donné lieu. Le moyen de lui procurer une guérison palliative, est de le diminuer avec un instrument commode.

Les oignons ont leur siège sur la tête de l'un des os du métatarse, & à son articulation avec le pouce; ils sont souvent la suite de la dépression des lames osseuses de la tête de cet os, causée par une chaussure trop courte. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes, parce que leur chaussure leur jette toujours le pied en devant, & comprime l'articulation de cet orteil.

La pression des oignons contre la chaussure, arrête la circulation, & cause la stagnation des liqueurs; elles entrent alors en fermentation, & souvent elles s'abcèdent avec douleur: il ne faut pas en ce cas s'efforcer de marcher. J'indiquerai ci-après les moyens de les soulager ou de les guérir.

Les maux qui surviennent aux ongles, sont de deux espèces; ils pro-

viennent d'un vice de première conformation, ou d'accidens inattendus, comme lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant, ou qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à son article; je dirai seulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plutôt possible, y remédier, si l'on veut éviter leurs mauvaises conformations.

Il est une espèce d'incommodité, qui souvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures, ou mules, suivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité a pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainsi fixées, déchirent & ulcèrent les parties, & leur séjour les rendant plus âcres, occasionne la douleur qu'on y éprouve.

La transpiration naturelle, interceptée par les chausses, ne demande

que des soins. La sueur perd le pied; la peau s'excorie, se brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'est point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naissance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'est particulièrement dans la jeunesse que l'on doit y faire attention, parce que, dans ce tems, il est toujours possible de remédier aux accidens.

Ce sont ces considérations qui me font hasarder d'écrire sur une partie qu'il faut tirer de l'avilissement. Mon désintéressement sera bien prouvé, quand le public connoîtra par les détails exacts de ma manière d'opérer & de soigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je suis même persuadé que mon exemple encouragera nombre de Praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter sa

confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préserver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau; ce qui n'est pas sans exemple.

CHAPITRE PREMIER.

DES CORPS.

ARTICLE PREMIER.

Définition des Corps.

LE cor a pris différentes dénominations, suivant les différens Auteurs. Avicenne (a) le définit une excroissance à peu près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrémités des doigts des pieds : il le nomme corne de pieds. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

(a) Lib. 4.

Tous les vrais cors sont en effet situés sur la jointure des phalanges, ou à l'extrémité des doigts; mais s'ils ressemblent à de la corne, ce n'est que chez les personnes avancées en âge, parce que les liqueurs sont dans un plus grand degré d'atténuation, & que la nature se dégorge en abondance. Ils sont, en cet état, comme un trochisque pyramidal.

Les Latins ont appelé le cor, *verru* blanche ou clou, par la ressemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques uns l'ont nommé *œil de pie* ou *de coq*, à cause d'une tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

La tache noire que l'on apperçoit au centre des cors, n'est formée que par la rupture de quelques petits vaisseaux capillaires de la peau, qui se trouvent liés avec le cal des cors. Tous n'ont point cette tache noire; & ceux où elle paroît, ne sont pas ordinairement les plus douloureux.

Plusieurs Auteurs, dans leurs Trai-
tés complets sur l'art de guérir, ont dit
un mot de cette partie. Celse (*a*), trai-
tant des maladies de la peau, distingue
les cors qui abondent moins en sang,
que les autres excroissances de la peau.
Bernard Valentin (*b*) en fait mention
dans sa grande Chirurgie, & rappelle
des exemples de malheurs arrivés par
la section imprudente des cors. Junc-
ker (*c*) en fait un article détaillé, dans
lequel il cite divers moyens propres à
leur guérison. Verduc (*d*) touche aussi
cet objet dans sa Pathologie. Heister (*e*)
en donne un Chapitre entier, qu'il di-
vise en deux articles. Dolæus (*f*) dans
son Encyclopédie. Pigray (*g*) dans son

(*a*) Lib. 5. cap. 28. n°. 14.

(*b*) Sect. 4. §. 3.

(*c*) Cap. 176.

(*d*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.

(*e*) Cap. 176.

(*f*) Lib. 7.

(*g*) Chap. 13.

Epitome , Lavauguion (a) dans son Traité des opérations, Col-de-Villars (b) dans son Cours de Chirurgie, & nombre d'autres, traitent des cors des pieds; mais, après avoir parcouru tous ces Auteurs, on a le désagrément de voir qu'ils se sont presque tous copiés, sans entrer dans aucuns détails satisfaisans sur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond, ou excroissance cutanée, qui approche de la nature de la verrue, ou du durillon, parce que, dans ce cas, il paroît une éminence sur la peau.

M. Wisemann (c) pense qu'il y a une différence essentielle entre le cor & la verrue, en ce que celle-ci pousse la peau en dehors, & que l'autre, commençant, à la cuticule, jette ses racines en dedans.

(a) Chap. 45.

(b) Des tumeurs, chap. 5. art. 12.

(c) Chirug. lib. I. cap. 20.

La pratique m'a confirmé cette vérité; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon, en ce que celui-ci n'occupe que la superficie de la peau, & que jamais il ne pénètre plus avant, tandis que le cor & la verrue ont leur siège dans la partie la plus intérieure, nommée le cuir.

Il se trouve fort souvent sous la plante du pied, des durillons très-douloureux, qui sont en même-temps de la nature des cors. J'en traiterai au Chapitre des cors & à celui des durillons, aimant mieux me répéter, que de priver de soulagement ou de guérison ceux qui en sont incommodés. Cet objet est d'autant plus important, que les pieds supportent tout le faix du corps en marchant.

Je vais passer au développement des causes de cette infirmité.



A R T I C L E I I.

Des causes & de la nature des Cors.

ON attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse, durcie dans les pores de la peau par une pression constante, qui forme enfin une substance calleuse.

(a) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier, destiné à l'usage de la peau, arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

Selon le système de Lavauguiou, il semble que la cause du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau, ou *plexus* de la peau, & qu'alors le suc nourricier qui se distille continuellement de leurs extrémités, se coagule sous l'épiderme, & forme, par son épaissement, la substance du cor.

(a) Troisième titre de l'Extubérance, page 393.

Ce systême est non-seulement vraisemblable, mais encore il se rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui ne soit ou sur l'articulation des phalanges, ou à l'extrémité de l'une d'elles.

Je conclus de-là que la cause du cor & celle du durillon sont la même. C'est une pression, ou un frottement qui leur a donné lieu; à la différence cependant que la pression constante donne plus souvent des cors, comme les frottemens donnent des durillons, parce qu'ils attaquent plus particulièrement l'épiderme, ou surpeau, & que son siège est dans cette partie, tandis que la pression constante fait éprouver au plus profond de la peau un serrement contre la tête des os; serrement qui cause ensuite le déchirement.

Ce sont les souliers trop courts qui gênent les pieds; les doigts sont en arcades, & par cette position, il se

fait un ferrement de chacun d'eux , contre l'empeigne de la chaussure , & particulièrement à la jointure des phalanges sur leur tubérosité ; ce qui fait une double pression qui cause le déchirement , dont je viens de parler. Il est facile de voir que la chaussure des femmes , à hauts talons , équivaut à des chaussures trop courtes.

En découvrant légèrement la superficie d'un cor avec instrument tranchant (a), on apperçoit quelquefois , deux , & même trois points blancs , que le vulgaire appelle *racines* du cor ; ce sont autant de déchiremens , ou , pour mieux dire , autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'est arrêtée & épaissie.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter , au point de se dissoudre en eau , renfermée dans une espèce de kiste , que l'on trouvoit après avoir découvert la première superficie.

(a) Le coupe-cors, n°. 4, pl. première.

Il se trouve nombre de cors, en-dessous desquels il se trouve une petite poche pleine d'un sang vermeil, qui, dans l'instant où il entre en fermentation, cause de grandes douleurs.

Il est une espèce de cor qui se place aux articulations des phalanges des orteils, particulièrement au petit doigt, & qui cause des douleurs cruelles. Je l'ai examinée de près, & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit, comme les autres, de la rupture, ou du déchirement des filamens nerveux de la peau; mais que ces déchiremens s'étant faits dans un temps où les capsules des articulations ont été tuméfiées, il s'est fait une adhérence de la peau avec ces capsules ligamenteuses; & cela est d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement, la peau, faute de jouissance, s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matière excrémenteuse à leur superficie; mais, au moyen de l'adhé-

rence, les liqueurs étant les mêmes, il n'est pas étonnant qu'elles se soient ouvert des passages, & qu'elles se pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils. J'ai dit que le frottement sur les parties osseuses, ou la pression extérieure, causoit les déchiremens qui donnent naissance au cor; la plante du pied, ses parties latérales même, en sont quelquefois attaquées: alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmente leur volume, qui les fatigue beaucoup, & qui les rend très-douloureux.

On donne souvent le nom de cor, à une certaine excroissance qui vient sous l'ongle, à son milieu, ou à ses côtés. Je traiterai de ces corps étrangers, au Chapitre des ongles, & je les détaillerai le plus qu'il me sera possible; parce que cet accident est fréquent, douloureux, & facile à guérir.

ARTICLE III.

De la douleur occasionnée par les Cors.

PLUSIEURS causes contribuent à la douleur occasionnée par les cors. J'ai déjà fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes, étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrémités une forme calleuse, il se fait une filtration continuelle. La source étant au fond, il faut qu'elle fasse effort pour se faire jour, & elle occasionne par-là des tiraillemens affreux, & insupportables; ce qui cause quelquefois une inflammation très-douloureuse.

Le cor est absolument insensible en lui-même; la douleur n'est occasionnée que par l'intimité, & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en résulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'instrument, sans causer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse, qui forme la substance du cor, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse, & se gonfle dans l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cause de la douleur, & souvent inflammation, ce qui, comme le prétend *Dionis* (a) fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de temps.

Si l'on met souvent les pieds dans l'eau, & que l'on les y laisse longtemps, on expulse par ce moyen l'humide radical de la peau, qui entretenoit une certaine moiteur dans les parties calleuses des cors ou des durillons. Il en résulte que ces parties ne sont plus qu'un parchemin mouillé. Tant qu'elles sont dans cet état, on obtient des soulagemens ; mais lorsqu'elles viennent à se dessécher, elles entrent

(a) Opération de Chirurgie, page 656.

en contraction, & causent par leur rétrécissement des tiraillemens très-douloureux, dans les parties vives & charnues auxquelles elles sont adhérentes.

Le cal considérable de certains cors, pressant les ramifications nerveuses du pied, font éprouver des douleurs cruelles. Aux premières chaleurs de l'été, le sang étant plus raréfié augmente le calibre des vaisseaux, & la sécheresse de cette saison, fait rétrécir les chaussures; alors les pieds sont plus ferrés qu'à l'ordinaire, & conséquemment les environs des cors douloureux. En hiver, les pieds sont humides, & si on les approche du feu, cette sécheresse subite, fait éprouver la même douleur; les cors de la plante des pieds sont continuellement douloureux : parce que le poids du corps porte constamment dessus.

Un cor fait du mal, même étant au lit. Cela paroît étonnant. Il semble qu'il n'en devroit faire que lorsqu'il est pressé; mais il faut remarquer que lors-

qu'on entre au lit, peu-à-peu la chaleur & la moiteur augmentent, le cor prend plus de volume, le sang se raréfie, les vaisseaux artériels se dilatent; le cal empêche la libre circulation du sang, & toute cette augmentation pressant sur la ramification nerveuse, cause des élancemens douloureux à chaque pulsation.

Avant d'indiquer les moyens de guérison palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire cesser & disparoître certaines excroissances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'est ce que je vais faire dans l'article suivant, pour mettre ceux qui en sont incommodés, en état de les distinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces sortes d'excroissances, se flattent de guérir également toute espèce de cors.



ARTICLE IV.

*De quelques excroissances cutanées ,
auxquelles on donne communément
le nom de Cors.*

IL survient aux pieds nombre d'excroissances cutanées, dont le détail feroit ici hors de place. On peut consulter les Auteurs qui ont traité des maladies de la peau, principalement le Docteur Turner (a). Comme je n'ai pris pour sujet de ce Traité que ceux des accidens qui sont causés, soit par la fatigue de la marche, soit par les chaussures, je me borne à cet objet.

Il se fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens sont continus, ils brûlent la peau; elle devient blanche de la largeur d'une lentille, parce que la sueur ou la transpiration interceptées, occasionnent une inflammation dans ces parties.

(a) Traité des maladies de la peau, art. 2, chap. 5.

Le moyen d'être foulagé, c'est de faire emporter avec l'instrument, nommé *langue de chat*, n^o. 6 de la planche première, la partie blanche & brûlée, de se reposer, & de mettre entre les orteils affectés, un morceau de mousseline unie, qui dessèche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cause d'accident, parce que ces parties ne sont jamais au vif.

Pendant tout l'été, on peut employer la feuille de rose que l'on change tous les jours, parce que le coton échaufferoit beaucoup, & pourroit causer des démangeaisons. Il ne faut dans le principe qu'éviter le frottement de ces parties.

Entre le petit orteil & le voisin, près de leur articulation avec les os du métatarse, la peau se trouve continuellement comprimée, & pincée en marchant, ce qui détache l'épiderme; & par la facilité qu'elle a de se régénérer, elle jette continuellement à l'extérieur

des superfluités que j'ai vues quelquefois égaler la grosseur d'une noisette.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité, c'est de faire emporter, avec un instrument tranchant, ce superflu. Le fond se trouve vif & vermeil, c'est ce qui cause de la douleur, parce que ces excroissances imbuës d'une sueur âcre & corrosive, irritent perpétuellement ces parties. On se sert également de l'instrument nommé *langue de chat*.

Après cette opération, il faut fortifier l'espèce de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande, ou autre infusion de simples faite à froid dans l'eau-de-vie. On garnit ensuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé, que l'on a soin de changer tous les jours, parce qu'il se pelotte, & l'on se repose autant qu'il est possible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures, parce que ce sont

en effet des espèces de phlogose, causées par le frottement que souffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui suit m'a souvent réussi.

N^o. I.

Deux blancs d'Œufs,
deux onces de Tutie d'Alexandrie,
deux onces de Chaux vive, lavée
dans neuf eaux,

Une once de Cire neuve;

Ajoutez-y autant d'Huile rosat
qu'il en faudra pour en faire un
Onguent de moyenne consistance.

Pour l'employer, on prend de la
laine grasse, on en forme un peloton
que l'on enduit de cet onguent, &
on l'assujettit avec une petite bande
entre les deux doigts.

J'observerai que ces excroissances
se trouvent plus particulièrement aux
pieds des femmes. Elles sont occa-
sionnées par leurs chaussures, qui con-
tiennent leurs pieds comme dans une

espèce d'entonnoir, où ils s'efforcent toujours d'entrer au moyen de la hauteur de leurs talons.

Il est rare que l'on obtienne la guérison de ces accidens, parce que la cause existe toujours, & il faut revenir, & même assez souvent, à extirper le cal. Il seroit plus à propos de baisser les talons des chaussures, & c'est le meilleur conseil que je puisse donner malgré l'usage contraire.

Enfin, à divers endroits du pied, par un dessèchement des fibrilles nerveuses de la peau, il se forme à la superficie, de petits nœuds qui ne laissent pas de gêner les parties voisines, & qui, d'ailleurs, prennent de l'accroissement; ce qui est aussi gênant que si l'on avoit des grains de sable dans ses chaussures. Il faut les emporter au plus profond de la peau, en les cerçant avec l'instrument nommé *langue de merle*, n^o. 3. de la planche première, cela lui redonne son élasticité

première; & comme il est possible de les emporter entièrement, & qu'il ne reste aucune végétation, une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

A R T I C L E V.

De la Cure palliative des Cors.

LA cure des cors se divise en *palliative*, & en *radicale*; souvent celle-ci est la suite de l'autre; mais elle ne peut jamais se tenter, que l'on n'ait mis la première en usage.

La cure palliative consiste à emporter & extraire, autant qu'il est possible, le cal des cors, avec un instrument tranchant, car il est certain, que les cors se reproduisent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Plusieurs personnes font dans l'usage de mettre leurs pieds dans l'eau, une demi-heure, ou environ, avant de procéder à cette opération; mais il est bien plus avantageux de les faire cou-

per & extraire à sec, lors, toutefois, que l'on confie ses pieds à un Praticien prudent.

Celui qui opère peut & doit découvrir, sans douleur, la superficie des cors : cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matière excrémenteuse, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racine du cor*. On les cerne au plus profond, ce qui est d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroissent fort distinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais seulement contenir l'instrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'instrument qui sert à découvrir la superficie du cor, doit être plat; & ceux qui doivent servir à cerner les racines, doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond.

Pour découvrir la superficie des cors, on se sert de l'instrument nommé *coupe-cors*, n^o. 4 de la planche première, & pour en cerner les racines de celui nommé *langue de merle*, figuré au n^o. 3 de la même planche.

Si cependant la superficie du cor, étoit si ferme, & si sèche, qu'on ne pût l'emporter sans courir le risque d'émousser le tranchant de l'instrument, ou causer des tiraillemens douloureux, il faudroit bien l'humecter avec de l'eau tiède simple, ou avec des spiritueux.

En coupant un cor, il faut avec les deux premiers doigts de la main gauche bien étendre la peau; & de la droite, il faut tenir l'instrument seulement avec trois doigts, & se faire un point d'appui des deux derniers. Il faut aussi que ce soient les articulations qui agissent si l'on veut opérer légèrement.

Les cors qui, après avoir été de-

couverts à leur superficie, ne laissent appercevoir aucun point blanc ou noir, ne doivent pas être coupés fort avant, autrement ils saigneroient. Il faut, quand on apperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle, tondre les environs & l'opération est faite. S'il existe au-dessous du cal, une espèce de kiste rempli d'eau, il faut lui donner issue; & s'il y a du sang prêt à s'extra-vaser, ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre, il faut enlever tout ce qui est cal, & ne laisser qu'une pellicule sur la poche de sang qui se desséchera, ou, ce qui est mieux, lui donner issue.

Les cors-durillons de la plante des pieds, ont des racines très-profondes. Il faut les extirper avec grande attention, dans la crainte d'intéresser l'aponévrose des tendons. Il n'y a que ce moyen. Une ou deux opérations, s'ils sont pris dans leur commencement, délivrent de cette incommodité. Les

emplâtres les amollissent, & les rendent moins douloureux ; mais il est à craindre que les racines ne deviennent plus profondes , & qu'il ne soit impossible dans la suite de les guérir.

Cette première opération bien finie, l'on met les pieds dans l'eau environ un quart-d'heure ; les adhérences à la partie calleuse que l'on vient d'extraire se gonflent ; il paroît, où étoit le cal, une élévation très-blanche & spongieuse, que l'on emporte de nouveau au sortir de l'eau. C'est alors que l'on peut être assuré d'avoir obtenu une guérison palliative assez durable ; souvent même par ce moyen j'ai détruit plusieurs cors. Je vais à présent détailler les inconvéniens qui suivent la méthode de mettre ses pieds dans l'eau, avant de faire couper ses cors, & indiquer les moyens de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau, c'est donner lieu à un ramollissement de

toutes les parties calleuses ; c'est mettre & le cal, & les chairs qui l'avoisinent dans un même état, de manière qu'il n'est plus possible à celui qui opère de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs, & il a bien plus de peine à conduire l'instrument. Il se contente alors de cerner le cor au plus profond, & de tondre les environs.

Mais quelque habilité, quelque connoissance que l'on ait dans cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne feroit pas restée en suivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être pros crit entièrement ; car, si l'on coupe ses cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau demi-heure avant : la raison de cette précaution est que l'on est toujours mal à l'aise pour opérer, & que si, malheureusement, en coupant un cor, l'instrument

venoit à s'engager dans le cal avant que que l'on eût senti de la douleur , on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse , ouvert les membranes de l'articulation & séparé les ligamens , ce qui peut causer des ravages affreux , & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor , & le faisant saigner , il peut s'en suivre la mort ; c'est une erreur : s'il arrive des accidens fâcheux , ils ne peuvent être que les suites de la négligence & du peu de soin que l'on apporte à ces coupures ; car souvent en coupant un cor soi-même & à sec , l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif ; on retire l'instrument , & le cal venant à se rejoindre , enferme ou du sang qui s'extravase , ou de la malpropreté , ce qui cause une suppuration souvent dangereuse , particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice , ou si les personnes sont fort âgées , & ont par conséquent les extrémités foibles & débiles.

Cette cure , que je nomme palliative , pourroit s'appeller préparatoire pour parvenir à la radicale ; car il feroit impossible d'espérer cette dernière , si l'on n'avoit primitivement mis l'autre en usage.

ARTICLE VI.

De la cure radicale des Cors.

IL faut toute la hardiesse possible pour assurer la guérison radicale de toute espèce de cors , & une confiance aveugle & téméraire , pour se livrer aux épreuves dangereuses que l'on met en usage , & dont on est souvent la victime.

Il n'y a que des Charlatans qui puissent se permettre d'assurer la guérison radicale des cors.

J'ai fait voir la nature des cors , & prouvé le peu d'assurance que l'on pouvoit donner de leur guérison ; mais , d'ailleurs , il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayé

la route d'un écoulement quelconque , il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire c'est d'essayer avec circonspection de la détourner ; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour en obtenir la guérison : elles m'ont souvent réussi ; mais j'ai employé divers moyens , & souvent je n'ai réussi que contre mon attente , tandis que celles qui me paroissoient infaillibles , n'avoient aucuns succès.

Les premiers moyens que je donneroie pour guérir radicalement des cors, feroient de porter des chaussures ouvertes par dessus , & après la guérison ne de ne plus gêner la circulation. Dans ce cas on peut employer un petit emplâtre n^o. 2. Il sert à accélérer la destruction des cors. On l'étend sur de la peau, & on l'applique sur le mal.

Un autre moyen , mais qui ne réussit pas sur toutes sortes de peaux , est de prendre un morceau de buffle , de la grandeur d'une pièce de douze sols , de faire percer au milieu avec un emporte-pièce , un trou de la largeur du cor ; de le poser dessus , & de ferrer par degré , avec une petite bande. Par ce moyen , on empêche le ferrement direct sur le cor qui se trouve logé dans le trou , les circulations se trouvent arrêtées de loin , & empêchent la végétation du cor qui périt insensiblement.

Voilà tout ce que je puis indiquer de mieux ; & certainement je connois la cause , la végétation , & la destruction des cors ; je puis assurer que si l'on ne portoit point de chaussures , il ne faudroit , ni Chirurgien , ni Charlatan , ni emplâtre , ni onguent ; ils se guériroient seuls , comme l'ont éprouvé ceux qui ont fait une longue maladie , & qui ne les ont vu reparoître que plusieurs mois après , parce que la pre-

mière cause existoit, c'est-à-dire, la chaussure.

Les Gommés font un des meilleurs spécifiques pour la guérison des cors; j'ai particulièrement éprouvé cet effet du *Galbanum*. Il échauffe, attire & résout: avec ces qualités, il opère souvent la guérison des cors; mais il est d'une odeur si fétide, qu'il faut en quelque sorte se séquestrer de la société pendant que l'on en fait usage. On le fait dissoudre dans le vinaigre, & l'on en met gros comme un pois sur les cors; après les avoir bien préparés on les couvre ensuite de peau, & l'on a soin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures, & de racler la petite surpeau.

La Poix navale dont se servent les Cordonniers est fort bonne pour guérir les cors; mais je n'oserois la conseiller pour son odeur, & parce qu'elle tache les chausses, & les bas. Mais pour les ouvriers, & ceux qui n'y

regardent pas de si près, c'est un des meilleurs spécifiques. On l'étend sur de la peau. Il ne faut pas couper les cors avant de l'appliquer. Il faut en mettre assez épais & renouveler toutes les vingt-quatre heures, & au bout de huit jours tâcher de déraciner le cor avec les ongles, ou avec un instrument peu tranchant.

La Gomme Ammoniac ramollit, attire & résout les tumeurs & duretés, ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général, tout ce qui amollit, fond & résout, a la même propriété; mais principalement toute espèce de gommes. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réussi.

Nº. I I.

Emplâtre composé par Sennert.

Une once de Poix navale.

Une demi-once de Galbanum dissous dans le vinaigre.

Un scrupule de Sel Ammoniac.

Un gros & demi de gros Diachylum.

Mêler le tout selon l'Art.

Malgré la répugnance que j'ai de débiter des emplâtres, j'ai été si souvent sollicité depuis la première édition de mon Ouvrage, d'en composer, qu'à la fin j'ai été forcé de céder. J'ai donc fait composer devant moi l'emplâtre ci-dessus : la Poix & le Galbanum sont purifiés au point qu'ils conservent peu d'odeur, & la manipulation en est faite avec soin. Toutes les personnes incommodées de cors peuvent l'employer sans danger ; il appaisera la douleur, & si l'on ne gêne plus la circulation par les chaussures, les cors périront insensiblement.

Pour l'employer, il faut mettre ses pieds dans l'eau tiède, au moins une demi-heure avant de l'appliquer. Pendant que les pieds sont dans l'eau, il faut avec les doigts de la main bien amollir les cors en les pinçant en tout

sens ; au sortir de l'eau il faut couper ou racler , le plus près possible , la partie excédente & spongieuse , ensuite on étend sur un morceau de peau un peu de l'emplâtre indiqué , on le change toutes les vingt-quatre heures ; au bout de huit jours on cessera d'en faire usage.

La préparation que j'indique , doit précéder l'application de tous les emplâtres ou onguents que l'on peut employer ; j'en excepte cependant les caustiques escarrotiques , & cantharides , car dans le cas de leur application , la douleur seroit violente & dangereuse , si l'on extirpoit le cal avant de les employer.

N^o. I I I.

Du Recueil des Méthodes de M. Helvetius.

Une demi-once d'Antimoine cru ,
pulvêrisé ;
deux dragmes de Mercure doux ;
& six grains de Sublimé corrosif.

Broyez le tout pendant long-temps sur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne consistance. L'on en applique sur le cor, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé; l'on réitère toutes les vingt-quatre heures ce même pansement; il m'a souvent réussi. Mais je n'en conseillerois pas l'emploi aux personnes qui ont la peau délicate, & les nerfs sensibles.

Je joindrai, d'après M. Rousselot (a), la recette d'un onguent que feu M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, fit plusieurs fois composer en sa présence pour le distribuer *gratis*.

N^o. I V.

Prenez de la Céruse lavée à l'eau rose, de la Litharge broyée à l'eau de

(a) Toilette des pieds, page 33.

muguet, du Minium purgé à l'eau de Morelle, de chacun trois onces; de l'Huile de rose par infusion, vingt-deux onces; de la Cire vierge, jaune, une livre : mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez-y quatre onces d'eau de Morelle; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher la Litharge de brûler, & pour qu'elle se communique : quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de Camphre raffiné & broyé dans six à sept gouttes d'Esprit d'eau-de-vie de lavande, & six gros de Térébenthine; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre; vous l'étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

La délicatesse des pieds des femmes,

& la difficulté de l'emploi des emplâtres qui peuvent couler & salir leurs chaussures, a fixé mon attention. J'ai bien vu qu'elles desireroient que rien n'augmentât le volume de leurs pieds dans leurs chaussures, où elles sont déjà assez à l'étroit (car souvent la douleur qu'elles ressentent n'est causée que par le serrement des phalanges les unes contre les autres sans cors ni oignons) j'ai composé un petit emplâtre tout préparé sur de la toile. Il n'est besoin que de le faire chauffer un peu & l'appliquer, il est assez aglutinatif pour ne pas se déranger. Il appaise la douleur : en voici la composition.

N^o. V.

R^y. Cire vierge, deux onces.

Huile d'olive, une once.

Sel ammoniac.

Soufre,

& Gomme arabique, de chacun
un gros.

Minium,

Minium, deux gros.

Faites Emplâtre, & l'étendez sur de la toile neuve, seulement d'un côté, pour l'appliquer au besoin.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il entre aussi assez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre; au contraire, l'usage réitéré de leur application, peut amener la destruction des cors, en ne gênant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui suivent :

L'emplâtre de Vigo, avec ou sans le Mercure.

Celui de Grenouille avec le Mercure.

Celui de *Rhasis*, celui de Mynsicht, le Mucilage, le Diapalme, &c. & l'on en recevra de grands soulagemens, même la guérison, si les cors ont été bien préparés, & pourvu que l'on soit constant dans l'application du remède.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus simples, mais desquels il ne faut attendre que des soulagemens momentanés, parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La Cire verte à cristaux, ou la Cire molle dont se servent les Notaires; le Savon de toute espèce, la peau d'Empois que l'on trouve chez les Chandeliers, la Joubarbe pilée, les feuilles de Souci, celles de Rose, la Vermiculaire qui croit le long des murailles, la feuille de Lierre, & autres adoucissans & émolliens, qui maintiennent le cal des cors dans un état de mollesse & de dissolution, peuvent s'employer.

Les remèdes caustiques sont sans contredit les plus spécifiques pour la destruction radicale des cors, après qu'ils sont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi sont très-dangereux, parce que ces caustiques venant à se fondre, peuvent attaquer le genre nerveux, les tendons, & faire des ra-

vages affreux. J'aimerois mieux me servir des cautères actuels pour cautériser les différens couloirs de la matière excrémenteuse; car c'est tout ce que l'on peut desirer que de diviser la matière, & lui faire enfler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib. 4.*) conseille de dessécher par degré le cor avec un morceau de bois enflammé, qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra: il faut, selon lui, réitérer cette opération jusqu'à ce que le cor soit emporté, & appliquer ensuite du beurre cuit, pour achever de dessécher la racine du cor.

Chauliac (*a*) indique un autre remède, dont l'effet me paroît aussi incertain que celui du précédent. Il faut, dit-il, racler la partie du cor qui excède, & l'applanir le plus qu'il sera possible; ensuite appliquer une platine de fer blanc, ou un emplâtre, au mi-

(a) Chap. 7 de son sixième Traité.

lieu duquel fera percé un trou de la grandeur du cor , & verser une goutte de soufre brûlant qu'on laisse éteindre sur la partie du cor ; après quoi le frotter avec du cérat, & prendre du repos.

M. Rousselot (a) rapporte l'histoire d'une personne de considération , renfermée depuis dix ans au Château de la Bastille ; il dit que cette personne , après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains , employa avec autant de succès le même moyen pour ses cors. Elle faisoit un peloton de la toile d'une araignée , le posoit sur le cor , & y mettoit le feu ; la toile , ainsi pelotée , ne se consumant que par degrés , lui faisoit ressentir les plus vives douleurs ; mais elle parvint par ce moyen à faire disparoître ses verrues , & ensuite ses cors.

J'ai indiqué ces trois remèdes vio-

(a) Toilette des Pieds, page 63.

lens, parce que, s'il se trouve quelqu'un assez téméraire pour les mettre en usage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pousser la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réussi; mais il ne faut pas l'employer indistinctement sur tous les cors.

J'avoue qu'une personne qui souffre, ose quelquefois tout entreprendre pour obtenir du soulagement, & que dans ce cas on emploie sans répugnance les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts, & de meilleurs effets; mais il seroit fort imprudent de courir les risques de s'estropier, ce qui arriveroit, si les cors avoient de fortes adhérences aux parties nerveuses ou tendineuses de la plante du pied ou des orteils; &, dans le cas où l'on se détermineroit à employer ces moyens, il ne faudroit jamais les risquer de son chef, mais appeller ceux qui sont en état de juger du mal & du remède.

Il arrive quelquefois, que des chauffures neuves, & fort étroites, ou une marche forcée, causent une pression douloureuse sur les cors; & si les personnes qui en sont incommodées brusquent la douleur, cela occasionne bientôt des meurtrissures, qui forment des tumeurs & des abcès; & dans ce cas, le foyer de la suppuration se trouvant au plus profond, & le pus ne pouvant se faire jour à travers le cal, il occasionne des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont quelquefois procuré la guérison radicale, parce que le séjour du pus avoit détruit les adhérences du cor, & que, lors de la cicatrice, les liqueurs avoient pris une autre voie; mais, c'est un moyen bien dangereux, c'est précisément celui des caustiques.

Une dernière réflexion qui mérite que l'on y fasse attention, c'est de ne jamais employer que des palliatifs, dans le cas où les cors sont doulou-

reux, & lorsqu'il y a inflammation : si l'on veut tenter la cure radicale, il faut attendre que l'inflammation soit dissipée, pour ne point risquer d'augmenter le mal.

Lorsqu'un cor est douloureux, & qu'il y a inflammation, il n'y a plus à balancer; il faut prendre du repos, pour obtenir la résolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été causée que par une marche forcée, ou par des chaussures gênantes. Mais, dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas, c'est une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au-dessous du cal; il faut alors appliquer sur le cor un emplâtre d'onguent de la Mère, que l'on étend sur un morceau de peau de gant de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous, & couvrir le pied d'un cataplasme composé de mie de pain & de lait, auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplasme aussi-tôt qu'il se dessecchera.

L'on peut même, si l'inflammation est considérable, faire sur toute la partie une embrocation d'huile rosat, avant d'appliquer le cataplasme.

Cet accident bien soigné, est l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, sans laisser à craindre d'autres accidens. Le pus se fait jour aux environs du cal, où l'on donne issue à la matière; on lave la partie avec du vin chaud, & l'on applique dessus un emplâtre de grand dyachilum, qui achève de cicatriser. Il est possible, comme je viens de le dire, que l'on obtienne la guérison par ce moyen; mais je crois qu'il y a peu de personnes, qui veuillent le tenter.

En coupant un cor soi-même, on peut, s'il est sur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donneroit du sang en abondance: il ne faut pas s'effrayer, mais appliquer sur l'ouverture un morceau d'agaric de chêne que l'on trouve chez

les Apothicaires, & le contenir avec une petite bande. A défaut d'agaric, on met sur l'ouverture, un petit morceau de papier brouillard, & dessus une petite compresse; la réunion ne tarde pas à se faire, parce que ces parties ne sont point charnues, & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf, ou un tendon; la douleur alors seroit horrible, & même convulsive.

Dans ce cas, il faut employer les remèdes balsamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire, ou celle des Philosophes : les baumes de Fioraventi, du Pérou, de millepertuis, ou l'esprit-de-vin.

Souvent trop de crédulité ou d'inexpérience, fait que l'on applique sur les cors, des emplâtres composés de cantharides, ou de caustiques violens, qui occasionnent des ravages considérables; il survient inflammation, la peau s'excorie, les tendons se trouvent quel-

quefois découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux; il faut y appliquer les spiritueux & desséchans, & avoir attention d'appliquer sur toute la partie un cataplasme émollient pour dissiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé escarre, il faudroit en procurer la chute par un digestif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf, & le safran, ou se servir de basilicum, avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digestif lorsque l'escarre viendra lâche & mouvante pour y substituer les remèdes balsamiques, que j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuses pour des maux si légers en apparence; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'il n'est pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que

les os des phalanges des orteils sont spongieux, & nullement croûteux, par conséquent faciles à se carier; que les cors sont près des gâines des tendons, souvent adhérens & capables de communiquer leur douleur dans tout le cors musculueux auquel ils appartiennent; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut se communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps: c'est pourquoi il faut, autant qu'il est possible, remédier promptement à ces accidens.

Je passe maintenant à ce qui concerne les verrues & la manière de les traiter.



CHAPITRE II.

DES VERRUES.

ARTICLE PREMIER.

Des causes & de la nature des Verrues.

SUIVANT Galien (a) les verrues sont une matière hétérogène & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons, ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant Juncker, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent sur-tout au visage & aux mains. Les principes de toutes ces excroissances, procèdent d'une humeur gros-

(a) Lib. 2 de morb.

fière , mélancolique ou flegmatique falée, & convertie en mélancolie , qui, destituée de circulation, s'épaissit insensiblement, & forme ces callosités qu'on appelle verrues. Cette sorte d'incommodité ne produit aucune douleur, en lui laissant un libre cours, elle défigure seulement la partie affectée.

Ce qui distingue les verrues des cors, c'est que ceux-ci ont leur base beaucoup plus large au fond de la peau, & très-petite à leur extrémité; tandis que les verrues ont une surface plus ou moins large au niveau de l'épiderme, & qu'elles forment une espèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne caussent aucune douleur; mais celles situées à la plante du pied sont très-douloureuses, parce qu'elles sont continuellement macérées dans la marche.

On compte plusieurs sortes de verrues, qui toutes procèdent du même principe; il n'y a de différence que dans l'espèce, ce que je vais faire en sorte

de développer le plus clairement qu'il me sera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, & le sont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature & leur cause : c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites, sont de trois espèces; savoir, les rondes, les plates, & les pendantes; elles s'attachent plus aux mains & au visage qu'aux pieds.

Les rondes, qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau; c'est aussi la raison pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filaments.

Les plates ont une base moins élevée que les précédentes, mais sont beaucoup plus larges : on les nomme en

latin *verruca formicaria*, verrues de fourmis, ou verrues basses; parce qu'en coupant leur superficie, on éprouve une douleur semblable à celle que causent ordinairement ces fortes d'insectes. Celse prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main, & à la plante des pieds, comme je l'ai remarqué, ayant souvent trouvé de ces verrues à la plante des pieds, où elles causent de très-grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation sur la peau; on les nomme par cette raison verrues pendantes, *verruca pensiles*, ou *achrocorda*: celles-ci naissent ordinairement sur les mains des enfans, & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues différentes espèces de condylômes, tels que le fic, le marisca, les crêtes & les thymus; on y met aussi différens tubercules, comme le charbon, le furoncle & les bourgeons, le *noli-metangere*, le ptérygion; & enfin des ta-

ches de la peau, comme les alphas, le melas & la leucée : mais je m'en tiendrai seulement aux verrues proprement dites.

A R T I C L E I I.

Du traitement des Verrues.

O N connoît deux manières de traiter les verrues, savoir, l'extirpation ou l'application des remèdes extérieurs. Le Docteur Turner en distingue trois, le cautère actuel ou potentiel, l'incision & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu suivant les différentes espèces de verrues; mais il faut, avant tout, examiner si l'excroissance n'est point accompagnée de quelque vice malin qui puisse la faire devenir cancéreuse. Dans ce dernier cas, les signes diagnostics sont un picotement continuel, & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en second

lieu sur quelle partie la tumeur est située, afin de pouvoir déterminer le genre de remède ou de traitement que l'on peut employer, autrement on exposeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu-près semblables, se traitent également lorsqu'elles sont situées avantageusement, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne se trouvent point placées dans les jointures des phalanges : on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire sans laisser à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faut lier la verrue dans sa racine avec un crin, ou du fil ciré, & ferrer par degrés autant que le malade peut le supporter. Alors, les suc qui se portoit dans cette partie étant interceptés au moyen de la ligature, il est sans difficulté que les verrues doivent se dessécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chute plus prompte,

il feroit extrêmement dangereux de les frotter avec de l'arsenic ou du sublimé. On peut, lorsque la verrue est tombée, toucher la racine avec quelque escarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu; ou bien se servir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérison des cors.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espèce. Cette opération se pratique en la coupant au niveau de la peau; mais alors il est nécessaire de cautériser, pour dessécher radicalement la racine, au lieu que la ligature peut souvent l'emporter toute entière.

On peut les enlever encore de la même manière que les cors, en les cernant légèrement tout autour avec le bistouri; mais cette opération ne se doit confier qu'à une personne expérimentée, si l'on ne veut pas s'exposer au danger qui pourroit résulter de l'inexpérience du Praticien.

Les verrues basses, ou verrues de fourmi, qu'on nomme *myrmecia*, sont encore plus difficiles à emporter que les précédentes, par la raison qu'étant moins élevées sur la surface de la peau, les racines ont plus de profondeur.

Sur cela plusieurs Auteurs sont d'avis de cautériser, & emploient en effet les escarotiques les plus violens, tels que le soufre, la pierre infernale ou le sublimé; mais c'est un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conseillé: je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(a) » Une fille fort incommodée de
 » verrues, sensible aux reproches de
 » mal-propreté qui lui furent faits à
 » cet égard, s'adressa pour s'en délivrer
 » à un barbier qui, pour un demi écu,
 » en entreprit la cure. Pour y réussir,
 » il en entoura d'abord plusieurs de

(a) *Turner*, Chapitre V, seconde partie, pages 26 & 27 des maladies de la peau.

» terre glaife, couvrit leurs têtes avec
 » du foufre, auquel il mit le feu avec
 » une allumette. La courageufe fille,
 » remplie du defir de fe voir délivrée
 » de cette difformité, fupporta la dou-
 » leur en héroïne, & dit même au
 » barbier de continuer à brûler ces
 » excroiffances, s'il le croyoit nécef-
 » faire ; mais cet empirique l'ayant
 » affurée que celles-là étoient fuffifam-
 » ment brûlées, il lui ordonna feu-
 » lement de mettre à la place de la
 » terre glaife, un peu de beurre frais,
 » & de revenir le lendemain pour en
 » entreprendre d'autres. Elle fut tour-
 » mentée par la foif & la chaleur du-
 » rant toute la nuit, qu'elle passa fort
 » inquiète ; elle trouva le matin la
 » main & le bras enflés jufqu'à l'é-
 » paule, avec douleur & inflammation.
 » Dans cet état elle envoya chercher
 » le barbier, qui, fort furpris de l'ac-
 » cident, fut chercher un Chirurgien,
 » qui, un peu moins ignorant que lui,

„ fit une embrocation sur le bras avec
 „ l'huile rofat , & appliqua le cata-
 „ plasme de mie de pain & de lait sur
 „ le dos de la main. La douleur fut
 „ adoucie , & la tumeur désenflée par
 „ cette méthode ; mais continuant ,
 „ après la chute des escarres , les ap-
 „ plications graisseuses , les tendons dé-
 „ couverts dans deux des articulations
 „ des phalanges se corrompirent , com-
 „ me l'auroient fait les ligamens & les
 „ cartilages , si une personne plus ex-
 „ périmentée n'eût été appelée ; mais ,
 „ malgré tous ses efforts , une des ar-
 „ ticulations resta gênée , & une autre
 „ presque sans mouvement „.

Il paroît assez clair que la tumeur &
 l'inflammation du bras furent occasion-
 nées par la grande sensibilité des join-
 tures des doigts ; que l'opérateur ne
 distingua point des parties charnues &
 moins sensibles , ni à l'égard de la dose
 du soufre , ni à l'égard du pansement.

A R T I C L E I I I.

Des différens Moyens de guérir les Verrues.

RHAZIS prétend que pour résoudre & dessécher les verrues, il faut les frotter avec des feuilles de caprier, ou des carobes humides, jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus des feuilles pilées de millefeuille, d'herbe à Robert, de pourpier des Indes, de grande scrophulaire, de la verrucaire ou herbe aux verrues, dont on distingue la grande & la petite, qui naissent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & sablonneux. Chacune de ces herbes pilées peut s'appliquer séparément ou ensemble. Leur vertu est de relâcher les parties, & de résoudre l'humeur épaissie : elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le suc d'alleluia, ou *trifolium ace-*

tosum, qui croît dans les forêts, celui de tithymale, ou le lait de figuier, peuvent aussi s'employer. Ils ont cependant une vertu corrosive, qui peut attaquer les peaux délicates; mais l'inconvénient se bornera à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chèvre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur la verrue.

Différens Auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la manière suivante :

N^o. V I.

R^x. Trois dragmes d'Huile de Tarte.

Une dragme d'Onguent blanc camphré.

Un scrupule de Chaux vive;
ou bien encore :

N^o. V I I.

R^z. Cire neuve, Réfine, Huile de Camomille, de chaque un gros; Tacamahaca deux dragmes; Orpiment une dragme; dont vous faites un emplâtre:

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*, avec le quadruple de mercure.

La méthode des Anciens s'exécute par les caustiques & par les acides, & c'est celle qui m'a toujours réussi. Elle demande des connoissances sur l'état de la verrue; mais il s'en trouve peu qui ne puissent être guéries par ces moyens. La verrue étant, comme je l'ai dit, l'assemblage de plusieurs fibrilles de la peau, il ne faut que corroder ces fibrilles, les désunir; &, lorsqu'on est parvenu à ce point, la verrue périt, & tombe en poussière.

L'eau-forte m'a toujours réussi sans inconvénient, étant appliquée prudemment,

ment. Pour l'employer, on trempe la pointe d'un curedent dans l'eau-forte la meilleure possible, l'on en laisse tomber la première goutte qui feroit trop considérable, l'on pose ensuite la pointe du curedent au milieu de la verrue; le peu d'eau-forte qui s'y trouve, fermente & défunit toutes les parties de la verrue; on réitère cette opération deux fois par jour, &, lorsqu'on s'apperçoit que la verrue se défunit, il faut quitter l'usage de l'eau-forte; la verrue tombera d'elle-même. L'huile de tartre par défaillance opère la même chose; mais l'effet en est plus long. Il faut observer de ne toucher que les plus grosses verrues si les mains en sont remplies, les petites suivront la chute des autres.

Galien parle d'un homme qui ne les guérissoit qu'en les suçant avec les lèvres, ce qui les rendoit assez éminentes & assez lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette manière

de les guérir est beaucoup moins douloureuse, & n'est susceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expose par l'usage imprudent que l'on peut faire des caustiques.

Il ne suffit pas d'employer simplement les remèdes indiqués, pour obtenir la guérison qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en usage différens moyens que l'intelligence seule de l'opérateur peut déterminer, soit pour hâter la guérison, soit pour éviter la douleur. Par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues basses à la plante du pied, au moment de la désunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher; alors on met dans le soulier une semelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue, & assez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage, & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de pren-

dre de l'accroissement. Le même moyen peut s'employer pour soulager les durillons douloureux de la plante du pied.

Il y a plus d'erreurs populaires sur le traitement des verrues, que de moyens assurés de les guérir. Chacun a son erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre. En voici quelques-unes : tremper ses mains dans l'eau d'un bénitier à l'Eglise : les frotter avec de la boue qu'il faut trouver dans la rue : ouvrir une pomme, frotter les verrues avec son milieu, la rejoindre & la mettre pourrir dans le fumier, ou avec du veau ou du lard : laver ses mains dans le sang d'un cochon de lait & autres remèdes à l'infini. Cependant il est possible que tout ce qui frictionne produise de bons effets.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles se soient répandues dans le public, que l'on en adopte l'usage, cela paroît possible; mais que des Au-

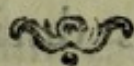
teurs respectables aient donné les leurs, cela paroît étonnant.

Etmuller dit avoir fait usage de l'*us-née* humaine, espèce de mousse verdâtre qui croît sur les crânes des personnes mortes d'une mort violente, & exposées à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mousse sur la verrue, elle doit se guérir en peu de temps.

Mais le remède le plus extraordinaire est celui que prescrit *Juncker*, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemise d'un patient ou d'un mourant, & le prendre dans un endroit imbu de sueur, par exemple, sous les aisselles; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues; frotter une de ces verrues avec un des nœuds, ensuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple, sous une gouttière; & les verrues tombent à mesure que les nœuds se pourrissent. *Juncker* assure que ce remède lui a parfaitement réussi, de même qu'à tous

ceux qui ont, comme lui, été dans le cas d'en faire usage. Je veux le croire; mais il semble qu'il faut une grande foi pour se le persuader. Au reste, l'expérience n'est ni coûteuse ni difficile à faire; toute la difficulté consiste à savoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remèdes indiqués par différens Auteurs, & qui reviennent tous à peu-près au même; mais j'en ai déjà trop cité. J'observerai seulement que les remèdes les plus doux sont les meilleurs, si l'on veut les employer soi-même; si au contraire on met sa confiance en ceux qui connoissent cette partie, les caustiques opéreront bien plus promptement leur guérison, & ne feront aucun dommage à la peau.



C H A P I T R E I I I.

*Des Durillons, de leurs causes,
& des moyens de les guérir.*

LES durillons ont pour causes ou des frottemens, ou des compressions constantes : c'est une macération de l'épiderme ou surpeau, qui, étant continuellement exposée à des frottemens, est plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère, fait qu'aussitôt qu'il est détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déjà un autre de formé. Alors cette première peau, desséchée, ne reçoit aucun suc nourricier, ni accroissement ; les frottemens réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble, & forment cette espèce de carton que figure si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frot-

tement ou une pression constante : les Jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus, ont un seul ganglion qui leur occupe toute la plante du pied ; il leur sert de semelle, au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres, sans éprouver aucune sensation douloureuse ; il faudroit, pour les piquer, qu'ils rencontraient un corps pointu qui auroit percé la semelle d'un foulard.

Les Religieux déchaussés, & tous ceux qui portent des sandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons, parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues, elles se trouvent macérées & pincées autour de la sandale, ce qui interrompt la circulation & cause ce dessèchement.

Les personnes de cabinet, les Dames qui portent souvent des pantoufles, sont dans le même cas, mais seulement autour du talon, parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue, &

qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur & qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'est l'instant où ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant, ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtrissent les chairs qui les avoisinent, & de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement sous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse, endroit où ces durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons.

Il se forme des durillons-cors, ou durillons profonds, ce qui est la même chose, sous la plante du pied, à l'articulation du premier os du métatarse, avec la première phalange du pouce, ou au milieu du pied aux mêmes articulations. Ces durillons sont très-

douloureux, à raison de leurs racines qui sont souvent adhérentes aux aponévroses du tendon d'Achille. Tous les emplâtres, & même les caustiques comme, je l'ai dit au Chapitre des cors, ne les détruisent pas; il faut faire extirper le cal, car on ne peut le faire soi-même, & quand cette opération est faite, c'est comme si on avoit délivré la personne incommodée, d'une pierre qu'elle avoit dans son soulier. On peut extirper ce cal sans faire aucune douleur; &, s'il est extirpé dans le commencement, une ou deux fois le guérissent radicalement.

Il faut toujours faire cette opération en deux temps, à une quinzaine de distance, parce que ces durillons étant très-profonds, on pourroit, en les voulant fouiller trop avant vers leurs racines, piquer l'aponévrose plantaire, à laquelle ils sont souvent adhérens.

En général les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont com-

pliqués d'aucuns accidens; ils éprouvent seulement le même inconvénient que les cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, & de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillemens sensibles.

Le durillon se détruit de lui-même en détruisant la cause qui y a donné lieu, sans être obligé d'appliquer rien dessus : mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les soulager, c'est de les faire diminuer lorsqu'ils ont acquis une certaine épaisseur; par ce moyen on évitera les meurtrissures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils sont fort souvent compliqués.

Cette opération se fait, sans douleur, avec l'instrument nommé *lar-me*, tel qu'il est représenté n°. 7 de la planche I : on enlève le cal feuille à feuille au sortir de l'eau, à

peu-près comme il s'est formé; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en résulter des suites fâcheuses.

On peut, en cas d'accident & à la première douleur, appliquer dessus un cérat composé de partie égale de farine de nielle, de farine de froment, & de cire neuve, que l'on incorporera ensemble; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux est aussi fort bonne pour ramollir les durillons, & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux, mais le plus certain est de les enlever prudemment avec l'instrument.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les froter fortement avec une pierre ponce, ou avec de la peau de chien de mer.

S'il survenoit meurtrissure au talon, ou à l'articulation du gros orteil avec

l'os du métatarse, & que l'on sentît une douleur excessive dans le fort du durillon, avec chaleur, pulsation, & inflammation aux environs, il faudroit appliquer dessus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir; particulièrement le mucilage; &, lorsqu'il est ramolli, on enlève le cal feuille à feuille légèrement; & si l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner issue à la matière, corroborer la partie avec quelque spiritueux ou du vin chaud, & appliquer ensuite du diachylum gommé qui achèvera de cicatrifer.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoisinent les durillons; il n'en résulteroit rien de fâcheux, mais beaucoup de douleur.

C'est à quoi se borne le traitement de cette incommodité.



CHAPITRE IV.

*De la nature & des causes des
Oignons, avec les moyens de
s'en garantir.*

LES oignons sont une tumeur contre nature, qui, à proprement parler, est une espèce d'œdème froid, laxé & mou, de couleur blanchâtre : sans douleur par eux-mêmes, leur mollesse est telle, qu'en les comprimant avec le doigt, ils en conservent l'empreinte, pourvu que les mamelons du centre ne soient point desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainsi, c'est la parfaite ressemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe, dont le centre est d'un rouge brun, environné de petites pellicules blanchâtres, détachées les unes des autres en forme de roface. Leur siège est ordinairement à la partie latérale intérieure du pied, sur l'articulation du métatarse

avec le gros orteil; les femmes en sont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cause diffère totalement de celle des cors & des durillons; c'est une trop grande & continuelle trituration de l'humeur synoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la synovie l'appauvrit, l'atténue & la divise souvent, en l'obligeant de sortir de ses capsules, pour se porter, en se coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garnissent intérieurement la tête, ou la cavité des os, privés du rafraîchissement que leur fournissoit la synovie, se dessèchent & se tuméfient; il survient même gonflement à la tête des os de cette articulation, causé par l'échauffement & la dépression des lames osseuses : ils occupent alors plus de place; les tendons qui servent au mouvement de l'orteil, se trouvent contraints & subitement tendus les uns contre les autres; ils obligent souvent même cer-

orteil à se courber & à se placer dessus ou dessous ceux qui l'avoisinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chaussure la mieux faite.

Deux causes contribuent à la trituration de l'humeur synoviale de cette articulation.

La première, est la chaussure trop élevée des talons, à l'égard des femmes sur-tout. En effet, le pied étant élevé du talon sur un pivot qui a peu de surface, il faut deux autres points pour rendre la marche assurée; l'un se trouve au petit orteil, & l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse; & c'est cette compression qui donne lieu aux oignons.

Il est de toute impossibilité que de cette position il ne résulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation, parce qu'elle est brisée & contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui soit étendu, que la pointe

du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aise en marchant.

L'autre cause vient des chaussures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrémité du gros orteil & le talon, il se brise près cette articulation; & forme une éminence extérieure sujette à des frottemens continuels.

L'éminence causée, soit par le gonflement des cartilages, soit par celui des os de cette circulation, étant continuellement pressée par la chaussure, arrête la circulation de la lymphe, & cause la stagnation du sang; ou, si l'humeur synoviale se porte au centre & s'y desèche, l'on éprouve de la douleur, comme si un grain de sable étoit dans un endroit très-vif. Si elle se joint au sang coagulé, il en résulte une fermentation; & jusqu'à ce que la partie soit absédée, on éprouve une douleur horrible. Ainsi de quelque ac-

cident que les oignons soient compliqués, ils sont extrêmement douloureux.

Le seul moyen de se garantir d'oignons, & même de toute incommodité aux pieds, c'est d'être absolument en garde contre les chaussures trop courtes; car elles sont, comme je l'ai déjà dit, la cause de tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorsque les oignons sont encore dans un état de mollesse, que les mamelons du centre ne sont point encore desséchés & durcis, on peut se contenter de faire des frictions; pour cet effet, on met de la salive, à jeun, dans le creux de la main, & l'on en frotte la partie affligée jusqu'à ce qu'il ne reste plus de salive, ce qu'il faut réitérer plusieurs jours de suite; on applique après, en se couchant, un petit sachet de sel ammoniac, trempé dans de l'eau rose, on l'assujettit pour la nuit, & on l'ôte tous les matins.

On y peut encore appliquer l'em-

plâtre de fiel de porc, qui se fait ainsi : prendre un fiel de porc mâle, le suspendre dans la cheminée pour le dessécher à moitié, de manière que le fiel se réduise à une espèce de pommade compacte; en prendre de la grosseur d'un pois, l'étendre sur du vieux gant, & l'appliquer sur l'oignon, en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le centre est dur & calleux, par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée, il faut extirper cette partie calleuse avec la *langue de merle*, n°. 3, de la planche I, & appliquer dessus des émolliens & fondans, pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle pression a fait coaguler & dessécher dans le centre de la tumeur une humeur gypseuse, il faut alors en faire l'extirpation avec l'instrument; & lorsqu'ensuite il sort de la cavité une humeur synoviale glutineuse, il faut appliquer un emplâtre de diachylum

gommé, qui dissipera entièrement le mal.

On ne peut pas trop prescrire ce qu'il faut faire aux oignons lorsqu'ils sont compliqués d'accidens, parce que c'est la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure, & se fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté, afin d'arrêter le mal dans son principe, & de l'empêcher de faire des progrès : c'est souvent du soin du pied que l'on obtient la guérison des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.

CHAPITRE V.

Des Engelures & des Mules.

LES engelures ont pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que

par la rigueur du froid : les humeurs étant ainsi fixées, déchirent & ulcèrent les parties.

Les signes caractéristiques de ce genre de mal, se manifestent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur excessive & d'une démangeaison qui rendent cette incommodité insupportable. Leur siège est ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorsqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne sont pas dangereuses; cependant, quand on n'y porte pas remède de bonne heure, elles deviennent très-difficiles à guérir; elles peuvent même quelquefois attirer la suppuration & la gangrène dans la partie.

Lorsque cette incommodité se déclare, & que les démangeaisons commencent à se faire sentir, il faut faire

usage d'une décoction de l'herbe appelée *Pied-d'Oie*, dans laquelle on mêlera une quantité suffisante d'eau végeto-minérale, s'en laver les pieds plusieurs jours de suite, & résoudre les humeurs par quelques fomentations, pour ouvrir les pores de la peau, avant qu'elle soit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remèdes, tels que la saumure de bœuf, l'eau salée, les bains froids ou la neige, dont on frotte la partie malade. Mais ces remèdes ne seroient pas suffisans si le mal étoit parvenu à un plus haut degré; dans ce cas, on prescrit différens remèdes, tels que la décoction de navets gelés, le vin bouilli avec le sel & de l'alun, réduit en cataplasme avec la farine de seigle, du miel, du soufre, de l'encens, réduits en liniment avec de la graisse de porc. *Turner* indique encore les suivans :



N^o. VIII.

R₂. Du Vin blanc, une pinte ;
de l'Alun, une once.

Faire bouillir le tout un moment, &
laver la partie malade ,
ou bien

N^o. IX.

R₂. De l'Huile de Laurier, deux
onces ;
du Miel ordinaire, une once ;
de la Térébenthine, demi-once.

Mêlez le tout, & frottez la partie.

Ce que je prescris ici pour les pieds,
convient & peut s'employer également
pour les mains. Ceux qui sont sujets
aux mules, ou engelures aux talons,
doivent suivre la même méthode pour
préservatif, ou faire usage de l'em-
plâtre de *Turner* ; il est composé de
diapalme, de boi d'Arménie, d'huile
rosat & de vinaigre ; il sert en même-
temps à garantir de la congestion ou

stagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveler, sitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainsi tant que le froid se fait sentir.

Lorsque les engelures, soit des pieds, soit des mains, sont ouvertes, on peut encore employer avec succès le remède suivant : prendre un vieux foulier, le faire brûler jusqu'à calcination, le mettre en poudre, le mêler avec de l'huile rosat, & l'appliquer sur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de savatte calcinée, deux gros de litharge; broyez long-temps le tout dans un mortier de plomb, ensuite y ajouter suffisamment d'huile rosat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer sur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit observer de ne pas se présenter tout-à-coup à un grand feu, lorsqu'on se sent les extrémités affectées d'un grand froid; parce que cela

peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occasionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiède, & augmenter ensuite la chaleur.

CHAPITRE VI.

DES ONGLES.

ARTICLE PREMIER.

De leur nature.

LES ongles sont des corps durs & solides, de figure ovale, transparente, situés à l'extrémité des doigts, tant des mains que des pieds; leur substance est semblable à de la corne, étant, comme elle, composée de plusieurs fibres longitudinales qui se lient à mesure qu'elles se détachent de l'épiderme, & qui suivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans

Dans leur épaisseur, ils sont à peu près semblables au carton, composé de plusieurs feuilles collées les unes sur les autres; enforte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes, sont aussi plus longues; & les intérieures diminuent par degrés, tellement que, depuis son union avec l'épiderme où l'ongle est plus mince, il augmente en épaisseur jusqu'au bout des doigts.

Les ongles sont cependant diaphanes, de manière qu'ils laissent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils sont ordinairement pourprins aux hommes sanguins, bruns-obscurs aux vieillards & aux mélancoliques, pâles aux personnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvre tierce ou quarte, & l'on tire des indications de leur couleur aux personnes attaquées de poison.

Les Anatomistes anciens ne font pas

d'accord avec les modernes sur la substance première qui leur donne l'accroissement. Les uns prétendent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau & l'extrémité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, si après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent pour le suivre, ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que si, par un accident imprévu, un instrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice sera fixée en cet endroit & ineffaçable. Au contraire, si une légère écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guérison, on la verra se porter vers la racine de l'ongle, en suivant à peu près sa marche & son accroissement : ce qui porte à croire que la substance est fournie par l'épiderme.

Lorsque l'épiderme est parvenu à son extrémité, il se forme un repli semi-lunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, est sujet à se corrompre par l'affluence des fucs nutritifs qui agissent continuellement. De-là provient la rupture de cette surpeau, qui occasionne en partie ce qu'on nomme *envies*, si douloureuses & si dangereuses lorsqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés se renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des personnes qui perdent entièrement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque; il leur en vient sans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis assez de consistance, repoussent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même consistance & le même accroissement; mais les

vices de conformation & les accidens qui leur arrivent sont très-différens. Je vais détailler dans l'article suivant les accidens dont ceux des mains sont le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je passerai ensuite à ceux des pieds.

A R T I C L E I I.

Des moyens de bien conserver les ongles des mains ; des vices de première conformation & des accidens qui arrivent, avec les moyens d'y remédier.

UNE belle main ajoute à un beau corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien

née : c'est ce qui la distingue du commun ; & c'est à la manière dont les ongles sont soignés , que l'on juge de la propreté de la personne.

On ne peut disconvenir que des ongles bien faits , bien rangés , de figure ovale , transparens , sans aucune tache ni canelure , animés d'une certaine couleur de chair , n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main ; mais tout le monde n'est pas doué de cet avantage. Il faut alors , pour y remédier , se confier à ceux qui , par état , peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles sont viciés dès la première conformation , il est presque toujours impossible d'y remédier , c'est-à-dire , s'ils sont scabreux , raboteux ou canelés ; mais s'ils n'ont que de l'inclination à se porter plus d'un côté que de l'autre , s'ils sont trop couverts vers la racine , si , ayant été coupés longtemps trop courts , ils ne peuvent plus

atteindre le niveau de la peau, il est très-possible d'y remédier.

Plusieurs Charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué sur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber, & qu'ensuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'assure au contraire, que l'on est fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il est des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occasion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne sont pas vices de conformation & qui sont les plus fâcheux, sont les panaris de plusieurs espèces, parce que souvent le foyer de la suppuration détruit les adhérences de l'ongle dans sa racine, par le séjour du pus, & qu'il tombe ensuite; celui qui lui succède est souvent mal conformé, & peut se mettre au rang de ceux viciés dans la première conforma-

tion : il se jette en croissant tout d'un côté, ou ne croît plus en longueur ; souvent même il n'a aucune forme déterminée ; c'est une masse calleuse, dont on ne peut tirer aucun parti.

Quelque accident qui arrive à un ongle bien conformé, s'il est soigné à l'instant, & que la racine ne soit point endommagée, il reviendra beau & bien fait : quand même un instrument tranchant auroit abattu la totalité de l'ongle découvert, il en resteroit assez dans le repli semi-lunaire, pour qu'il revînt tel que l'on peut le désirer.

Dans ce cas, il faudroit appliquer dessus, de la charpie imbue de quelque liqueur spiritueuse, telle que l'eau-de-vie de lavande par infusion, l'eau-de-vie camphrée, ou autres capables de mondifier la plaie : & lorsque l'ongle a pris une certaine croissance, & que la partie retranchée est devenue croûteuse, il faut appliquer dessus le cataplasme suivant, qu'il con-

viendra d'employer toutes les fois que l'on voudra aider à la renaissance de l'ongle.

N^o. X.

R^x. Deux ou trois poignées de Quinte-feuille, pilées avec de la panne de porc mâle, & l'appliquer dessus.

Dans une chute violente, ou lorsqu'on reçoit un coup de quelque instrument contondant sur les ongles, il faut à l'instant mettre la main dans l'eau froide; c'est un des meilleurs répercussifs; & s'il se fait une extravasation de sang sous l'ongle, il faut l'entirer, ce qui s'opère sans douleur en perçant l'ongle à l'endroit du dépôt; par ce moyen, souvent on évite la chute de l'ongle, parce que le sang extravasé ne se dessèche pas toujours, il entre quelquefois en fermentation, & cause suppuration. Après avoir fait évacuer ce sang, il faut appliquer dessus

l'ongle un peu de charpie imbue de baume d'Arcæus.

Si l'ongle se trouvoit soulevé & en partie détaché de ses adhérences, il faudroit emporter avec *les pinces Angloises*, représentées n°. 2 de la planche I, la partie de l'ongle soulevée & détachée des chairs, le plus près possible de ses racines; ensuite appliquer dessus un plumaceau imbu d'un digestif simple, tel que la térébenthine, le jaune d'œuf & l'huile d'hypéricum, bien mêlés ensemble.

Dans le cas où un corps piquant auroit percé l'ongle, ou se feroit introduit dessous ou dans ses parties latérales, il faudroit bien faire saigner, & ensuite tremper le doigt dans l'huile d'olive, l'envelopper bien exactement pour le défendre des injures de l'air ou de la malpropreté, & il n'arrivera aucun inconvénient.

Toutes les fois qu'il renaît un ongle, il faut tenir le doigt enveloppé dans

un doigtier : cela facilite la régénération, ensuite appliquer le cataplasme ci-dessus ; autrement il se pourroit que l'air extérieur durcît la partie croûteuse, & s'opposât à sa nutrition ; alors il pourroit s'arrêter avant d'avoir pris toute sa croissance.

Les taches blanches qui paroissent aux ongles, sont causées par la fêcheresse des lames dont ils sont composés, & de ce qu'elles ne sont pas intimement liées ensemble. C'est faute de liaison qu'elles paroissent ; elles suivent la croissance des ongles jusqu'à leur extrémité.

Pour les prévenir, il faut faire dissoudre de l'alun dans de l'eau de rivière, & s'y tremper souvent les mains.

Je n'indiquerai aucun moyen de se conserver les mains en bon état ; il y a assez de pâtes & de linimens, qui produisent tout l'effet que l'on en peut espérer.

La manière de soigner les ongles bien faits, est des plus faciles. Il faut

les couper en rondeur & suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent la chair ni que la chair les surpasse; ensuite détacher avec la pointe des ciseaux, ou un instrument commode, la pellicule de l'extrémité de l'épiderme, à l'endroit de la racine de l'ongle, qui souvent le recouvre en partie, & cependant il ne faut point la couper de trop près; ensuite on ouvre un citron, & on les plonge dedans en triturant, ce qui achève de les nettoyer & de les animer; & avec une éponge imbuë de la liqueur suivante, on les maintient toujours nets & luisans: elle débarrasse d'ailleurs ces surpeaux, que l'on nomme communément *envies*.

N^o. X I.

R₂. Une once d'Huile d'Amandes
amères;
une dragme d'Huile de Tartre
par défaillance;

une demi-once d'Yeux d'Ecrevisses, préparés.

Mêlez-y l'Essence de Citron, pour aromatiser.

A R T I C L E I I I.

Des vices de conformation des ongles des pieds, & des accidens qui leur arrivent.

LES ongles des pieds ont absolument le même accroissement & la même conformation que ceux des mains, si ce n'est que ceux des pieds ont ordinairement plus d'épaisseur, ce qui contribue beaucoup à affermir le pied en marchant, & à le garantir des rencontres fâcheuses.

L'ongle du pied a beaucoup plus de facilité à s'épaissir que celui de la main, parce que les liqueurs s'y portent avec plus d'abondance, & que les chauffures contrarient leur accroissement.

Il se forme assez souvent sous l'an-

gle extérieur de l'ongle du pouce du pied, un suintement qui devient très-dur & de la grosseur d'un grain de bled; sa présence quelquefois cause une inflammation très-douloureuse, que j'ai vu même prendre pour des douleurs de goutte, il est cependant facile de faire cesser cette douleur; il faut, pour cet effet, retrancher la portion d'ongle qui appuyoit sur ce corps étranger, ensuite l'extraire avec la *langue de merle*, n^o. 3 de la planche I, & l'on est soulagé pour quelque temps, il faut y revenir, mais cela se détruit à la longue. J'ai remarqué que cet accident arrivoit assez ordinairement aux personnes attaquées de la goutte ou menacées de cette maladie, c'est une espèce de craie qui s'amasse à cet endroit.

Un des principaux vices de conformation des ongles des pieds, c'est d'entrer dans les chairs par leurs angles. Il est des ongles qui croissent natu-

rellement en limaçon ou se replient, & vont piquer l'orteil voisin ou celui auquel ils appartiennent : d'autres s'élèvent extraordinairement, au lieu de suivre le niveau de la peau ; d'autres, quoique bien conformés, acquièrent une épaisseur extraordinaire, enforte qu'il est impossible de les couper avec des ciseaux ; d'autres, n'ont aucune forme déterminée, & ne sont qu'un corps calleux. Souvent l'affluence des sucs nutritifs ne pouvant être employée à la conformation de l'ongle, ils se déposent dans les angles ou à l'extrémité, & s'y corrompent au point de faire tomber l'ongle en pourriture, de manière qu'il se trouve dessous une poussière grisâtre, ou une matière gélatineuse, qui hâte leur destruction. Tels sont les principaux vices de conformation qui affectent les ongles.

Les accidens qui arrivent aux ongles des pieds, & qui ne sont pas vices de conformation, sont de deux sortes ;

lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant, ou lorsqu'en marchant ou courant, on éprouve un choc contre un corps solide.

Dans le premier cas, il est rare que le coup reçu ne cause la chute de l'ongle, parce qu'il se fait en dessous une extravasation de sang qui entre en fermentation avec douleur : souvent l'orteil est attaqué d'une inflammation considérable, d'un gonflement extraordinaire ; la douleur devient alors absolument insupportable. Mais si le coup n'est pas considérable, il se formera simplement un échymose ou un dépôt de sang sous la peau à la racine de l'ongle.

Dans le second cas, lorsque l'on se heurte, il est rare que tous les orteils reçoivent le choc ; il n'y a que le gros orteil qui soit dans ce cas. Si le coup étoit considérable il pourroit causer la chute de l'ongle ; mais il s'en reproduit un nouveau. Si l'ongle a peu de

consistance, il fera moins d'effort dans le choc; il se détachera seulement de sa racine quelques-unes des lames qui entrent dans sa composition : alors ces lames détachées du corps de l'ongle, ne croîtront plus avec lui, mais elles croîtront dessous; &, au lieu de prendre la forme plate ordinaire, elles prendront la forme pyramidale en croissant avec effort sous l'ongle; ce qui devient fort douloureux, quoiqu'il ne paroisse souvent rien extérieurement.

Il arrive aussi qu'un choc violent peut défunir toutes les lames de l'ongle, lors même qu'il est bien constitué. Cette dépression changeant totalement la forme, il ne croît plus en longueur. J'en ai vu s'élever jusqu'à la hauteur d'une noisette, ce qui gêne beaucoup dans la chaussure.

En général, les accidens qui arrivent aux ongles sont très-douloureux, demandent à être soignés prompte-

ment & avec connoissance; mais, avec du soin, il est possible de les guérir parfaitement.

ARTICLE I V.

Des moyens de remédier aux vices de conformation des ongles.

LES moyens de remédier aux vices de première conformation, sont en général de réformer leur première manière de croître, pour leur donner la meilleure forme possible.

Il arrive très-souvent que l'ongle du gros orteil venant à s'engager dans les chairs par l'un ou l'autre côté, produit dans cette partie des douleurs très-vives, de l'inflammation, & rend la marche très-difficile. Pour y remédier, on fera tremper les pieds dans l'eau tiède environ une demi-heure, & jusqu'à ce que l'ongle soit ramolli; ensuite on le ratifiera, soit avec un instrument commode, soit avec du verre,

afin de l'amincir; après on le soulèvera légèrement avec une sonde convenable, & l'on poussera avec cette même sonde un peu de charpie entre l'ongle & la chair, à l'endroit où l'on sent de la douleur : on pansera avec du vin chaud; on réitérera ce pansement le lendemain, si la douleur étoit toujours la même, ce qui est rare.

Si cependant ces moyens étoient insuffisans, on en viendrait à l'opération, qu'on exécuteroit de la manière suivante. Après avoir fait tremper le pied pour ramollir l'ongle, on introduit avec circonspection une des branches des *ciseaux*, n^o. 1 de la planche I, sous la portion de l'ongle engagée dans la chair, on la coupe, & on la tire après, doucement, avec des pinces. Si elle ne vient pas d'elle-même, on se sert avec plus d'avantage, pour cette opération, des *pinces à ressort*, dont les tranchans viennent perpendiculairement l'un sur l'autre, tels

qu'ils sont représentés n^o. 2 de la planche I, en divisant d'un seul coup la partie, ce qui épargne beaucoup de douleur. On applique ensuite sur cette partie de la charpie, ou des compresses trempées dans de l'esprit-de-vin ou de l'eau de chaux, qu'on aura soin d'humecter pendant la journée, & l'on se repose.

Il n'arrive pas toujours qu'en emportant la partie de l'ongle avec des pinces ou des ciseaux, on parvienne à l'empêcher de croître de cette manière; mais pour en prévenir le retour, on amincit l'ongle dans son milieu, soit avec l'instrument, soit avec du verre, jusqu'à ne laisser qu'une pellicule fort déliée; on soutient l'ongle avec un peu de charpie, & on l'éconduit autant qu'il est possible.

Dans tous les accidens qui arrivent aux ongles du gros orteil, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuses

& des champignons très-difficiles à résoudre, parce que les humeurs se portent naturellement à cette partie. On emploie pour les manger de la charpie rapée que l'on saupoudre d'un peu d'alun calciné, des trochisques de minium, ou du précipité rouge ordinaire; mais cela demande une grande attention, tant pour l'emploi des caustiques, que pour conduire le traitement, & dessécher ces parties, qui, souvent, laissent après la suppuration des eaux rousses qu'il est impossible de tarir.

Il n'y a rien de meilleur, dit le Docteur *Turner* (a), que le précipité rouge ordinaire; il agit sans causer beaucoup de douleur, & fait des merveilles dans ce cas : „ j'en couvre ordinairement le fungus; je mets ensuite un plumaceau chargé de quel-

(a) Page 5. Chap. V. seconde Partie des Maladies de la Peau.

» que lénitif, & je laisse le tout sur
 » la partie pendant deux jours; il se fait
 » durant ce temps-là une fonte con-
 » sidérable, & j'emporte avec mes ci-
 » seaux ce qui ne suit pas l'appareil.
 » J'applique encore du même préci-
 » pité, si je vois qu'il soit nécessaire.
 » Je détruis par ces moyens, non-seu-
 » lement l'excroissance dans trois ou
 » quatre pansemens, mais je cicatrise
 » même souvent la plaie sans le se-
 » cours d'aucune autre application «.

La pratique m'a instruit que souvent
 cet accident avoit son principe dans la
 masse des humeurs, & qu'il étoit en
 quelque sorte l'écueil des personnes de
 l'Art. Je n'oserois prescrire aucun trai-
 tement dans la crainte d'augmenter le
 mal, & de causer la carie des os des
 phalanges; ce qui arriveroit, si on se
 trompoit sur la cause du mal & sur
 le traitement. J'en ai beaucoup suivi, &
 j'ai vu qu'un nombre infini de moyens
 ne réussissoit pas. C'étoit souvent à l'inf-

pection totale de la personne incommodée, que l'on déterminoit le genre de traitement. Je ne conseillerois jamais à ceux qui font leur état de soigner les pieds, d'entreprendre cette cure, à moins qu'ils n'aient fait les meilleures études de la Chirurgie; encore risqueroient-ils leur réputation.

Les vices de conformation des ongles viennent, comme je l'ai déjà dit, de ce qu'il leur afflue plus de substance qu'ils ne peuvent en employer à leur accroissement. Ce superflu se dépose dessous les ongles, ou à leurs extrémités, & les force à bomber & à se recoquiller; alors ils deviennent scabreux. Le moyen le plus certain que je puisse indiquer, c'est de les diminuer dans toute leur superficie; cela les affame, & les oblige d'employer utilement toutes les substances qui se portent à leur accroissement: je puis même assurer que dans tous les cas on obtiendra de grands soulagemens des

douleurs que l'on éprouve aux ongles, telles qu'elles soient, en les ratissant avec du verre.

Si le vice d'un ongle étoit de se porter tout d'un côté, il faudroit retrancher la partie excédente, qui pourroit piquer l'orteil voisin; & ensuite, avec l'instrument tranchant, le découvrir du côté opposé à sa croissance, parce qu'alors cette croissance se portera du côté retranché; & si l'on parvient à le mettre en force égale, il se tiendra au milieu de l'orteil.

Il est rare que l'on soit obligé de faire tomber les ongles, parce qu'ils ne reviennent pas mieux conformés: il n'y auroit que pour ceux qui tombent en pourriture, & sous lesquels il se trouve une poussière grisâtre, ou une matière glutineuse infectée, que l'on pourroit employer ces moyens pour faire cesser la pourriture, & obtenir un cal qui tiendrait lieu d'ongle. Après avoir bien examiné s'il n'y a

pas de danger d'ouvrir une route à la nature, soit par la foiblesse du tempérament, soit par l'âge, ou le vice des liqueurs, on s'y prendra de la manière ci-après.

Premièrement, il faut amincir l'ongle avec un instrument commode, ou le ratifier avec du verre, ou le limer, s'il est assez sec, avec une lime douce, & le rendre le plus mince possible; ensuite appliquer dessus le remède suivant :

N^o. X I I.

R^x. Oignons de Lis & racines d'Althæa, cuits ensemble avec de l'Huile Rosat; faites du tout une pulpe, & l'appliquez dessus; & dans le cas où il ne se détacheroit pas, un petit emplâtre véficatoire achèvera sa chute.

Ou, tout simplement, après l'avoir aminci, appliquez dessus un onguent composé

composé d'autant d'onguent Rosat que de Cantharides.

Après la chute de l'ongle, il faut laver la partie avec du vin chaud, dans lequel on aura fait bouillir un gros de noix de cyprès, autant de noix de galle, & d'écorce de grenade, y ajouter un peu de sucre pour corroborer la partie; & aussi-tôt que le nouvel ongle commence à paroître, il faut aider sa croissance avec le cataplasme de quinte-feuille, ci-devant indiqué.

ARTICLE V.

Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.

DANS les accidens qui arrivent aux ongles, si une pression constante avoit causé le gonflement & l'inflammation des chairs de l'orteil, il faudroit appliquer sur l'ongle, un emplâtre de mucilage, & sur les parties enflammées le cataplasme suivant :

F

N^o. XIII.

R^x. Mie de Pain blanc , du Lait ; faites cuire le tout en forme de cataplasme ; ajoutez-y Jaunes d'œufs , & Safran en poudre ; enveloppez toute la partie enflammée , & même les environs ; renouvellez le cataplasme lorsqu'il sera séché.

Souvent l'ongle empêche la résolution ; alors on est obligé de l'extirper : c'est une opération cruelle , & jamais il ne revient bien fait.

S'il se fait un dépôt de sang extravasé , ou d'autre matière nuisible , sous la peau & aux racines de l'ongle , il faut l'ouvrir au plutôt , pour donner issue aux matières , dans la crainte qu'elles ne dérangent les racines & l'accroissement de l'ongle ; on lave ensuite la partie avec du vin chaud , on y applique une compresse , & on l'en-

veloppe. Il se forme une croûte, qu'il faut laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; ce qui ne tarde pas à s'opérer.

Fabrice de Hildan (a) rapporte la guérison d'un ulcère invétéré au gros orteil, causé par la pression d'une partie de l'ongle.

» Un jeune homme de Zurich, dit-
 » il, eut le gros orteil meurtri : il y
 » vint inflammation, & puis ulcère,
 » lequel ne put être guéri par aucun
 » remède. Le doigt étoit enflé & en-
 » flammé, avec une excroissance de
 » chair qui étoit plus grosse qu'une
 » fève, & couvroit quasi la moitié
 » de l'ongle. On avoit voulu ronger
 » avec les caustiques; mais ce qui avoit
 » été consumé de jour, revenoit la nuit
 » comme un fungus. Après avoir cher-
 » ché ce qui pouvoit empêcher la gué-
 » rison, il apperçut que l'ongle étoit

(a) Obs. 12. Lib. 3. des Ulcères.

» séparé de la chair dessous cette ex-
 » croissance, & piquoit sans celle la
 » chair saine vers la racine de l'ongle,
 » ce qui caufoit de la douleur, &
 » attiroit la défluxion. Ayant donc re-
 » connu la cause, & ayant purgé &
 » saigné au bras du même côté, il mit
 » sur l'excroissance de la poudre d'alun
 » brûlé, & sur le doigt & tout le pied
 » un cataplasme rafraîchissant pour ap-
 » paîser la douleur ». Voici la com-
 position de ce cataplasme,

N^o. X I V.

R^z. Farine de Fève, deux onces;
 Poudre de Rose rouge,
 de Balauſte,
 de Noix de Cypres, de
 chacune deux gros;
 Safran, deux dragmes;

dans eau de Plantin & de Rose, &
 un peu de Vinaigre; ajoutez, sur la
 fin, un Jaune d'œuf & un peu d'Huile
 Rosat, & appliquez chaudement.

Ces moyens firent défenfler la partie & appaisèrent la douleur. L'excroissance diminua aussi un peu, de sorte que l'ongle qui étoit séparé de la chair, & que cette excroissance couvroit, commença à paroître; & l'ayant coupé avec les ciseaux & le scalpel, & saupoudré d'une poudre dessicative, il appliqua dessus l'emplâtre de diapalme, & il fut bientôt guéri; ce qui doit apprendre, dit-il, à connoître principalement la cause de ce mal.

Quand il survient inflammation subite au pouce du pied, un gonflement considérable & même suppuration, il faut être assuré qu'il y a une portion d'ongle engagée dans les chairs, qui irrite continuellement ces parties; car souvent soi-même, à la plus légère douleur, on emporte avec des ciseaux une portion de l'ongle, ce qui soulage à l'instant; mais comme on est mal à l'aise pour opérer, on en laisse exister une autre partie vers les racines, &

l'ongle croissant pousse cette partie comme une épine dans les chairs, ce qui cause la douleur, l'inflammation & la suppuration.

Après s'être assuré de l'endroit où existe cette portion d'ongle, il faut la couper avec les pinces, & la tirer adroitement. S'il y a eu suppuration, il faut seulement pendant vingt-quatre heures mettre un emplâtre de diachylum gommé, & tout autour du puce, un cataplasme de mie de pain & de lait qu'il faut renouveler.

Souvent on reconnoît l'endroit où est la portion d'ongle; mais la partie est si douloureuse, qu'il est impossible de la tirer sans une grande douleur, & sans risquer de piquer quelque partie nerveuse, & ouvrir la route d'un écoulement dangereux. Dans ce cas, il vaut mieux appliquer entre l'ongle & les chairs un emplâtre de diachylum, & sur toute la partie enflammée, un cataplasme de mie de pain & de

lait qu'il faut renouveler souvent dans la journée. Au bout de vingt-quatre heures, on peut tirer la portion d'ongle. Quand l'inflammation est dissipée, on cesse les cataplasmes, & on panse avec du vin chaud pour corroborer, & un peu de charpie rapée une compresse par-dessus, que l'on imbibe souvent, & quand les chairs sont en état, on ne met plus que de la charpie rapée pour dessécher. Presque toujours l'épiderme se dessèche & meurt, il faut la détacher doucement, particulièrement entre les chairs & l'ongle, où elle gêneroit si on la laissoit, & causeroit une grande douleur si on la tiroit avec force.

Ne perdons pas de vue, qu'il n'est pas de petits maux aux pieds, par toutes les raisons que j'ai ci-devant dites. Dans le cas des accidens ci-dessus, il faut s'abstenir absolument de marcher, & mettre ses pieds sur quelque chose d'élevé, afin d'éloigner les humeurs

qui se porteroient volontiers dans cette partie; autrement on risqueroit ou un ulcère dangereux ou des chairs baveuses; ce qui, comme je viens de le dire, est en quelque forte l'écueil de l'Art, tandis qu'avec les précautions que j'indique, c'est environ l'affaire de huit jours, & souvent de moins, si l'opération est faite à temps.

Toutes les fois qu'il sera tombé quelque chose de pesant sur les orteils, après avoir mis le pied dans l'eau froide, il faut appliquer sur la partie une pâte composée de la manière suivante :

N^o. X V.

R². Du Gland nouvellement cueilli, & du Savon; pilez le tout ensemble en l'arrosant d'eau-de-vie, & l'appliquez.

Dans le cas d'un choc, comme je l'ai dit, lorsqu'il se détache des superfluités qui prennent la forme pyra-

midale, & croissent au milieu de l'ongle avec effort & douleur; il n'y a pas de moyen plus certain de les guérir, que de les extraire avec un instrument.

C'est le plus commun des accidens qui arrivent aux ongles : on lui donne le nom de *cor sous l'ongle*; c'est le triomphe des Charlatans, parce que ces cors étrangers sont assez faciles à extraire, & qu'aussi-tôt qu'ils sont extraits la douleur cesse, s'ils sont bien emportés.

Il faut remarquer, comme je l'ai dit, que les ongles sont environ quatre mois à se renouveler; que ces corps étrangers se détachent de la racine de l'ongle & croissent dessous en végétant, enforte que souvent la douleur ne se fait sentir qu'environ deux mois après le coup reçu, & qu'il est impossible de les extraire par l'extrémité de l'ongle, sans couper dans la chair vive; alors on est obligé de percer l'ongle à l'endroit de ce corps étranger, &

de l'extraire par ce moyen, ce qui n'est aucuneiment douloureux, parce que ce corps étranger passe comme un coin, entre les chairs & l'ongle : on remplit le trou fait à l'ongle avec de la charpie rapée, imbibée de quelque spiritueux.

Avec les précautions indiquées, on préviendra beaucoup d'incommodités, qui, légères en apparence, ne laissent pas d'être très-gênantes & douloureuses, & l'on sera sûr de conserver ses ongles dans la meilleure forme possible.



CHAPITRE VII.

De la Toilette des Pieds.

LE premier des soins que l'on doit apporter à la conservation de ses pieds, est de faire en sorte de ne point arrêter la circulation lymphatique par des chaussures gênantes.

En second lieu, de se tenir en garde contre les effets de la malpropreté; car les personnes qui portent trop longtemps les mêmes chaufsons & les mêmes bas, particulièrement ceux qui sont sujets à la sueur & qui marchent beaucoup, sont exposés à de fréquens échauffemens, occasionnés par la malpropreté des chaufsons ou des bas, dont le frottement devient venimeux, & fait gercer la peau; d'où, quelquefois, il résulte une suppuration, si l'on n'a soin d'y remédier.

Le premier moyen de parer à cet

inconvenient, est de changer souvent les chaufsons, & de ne point les laisser s'encrasser sur la peau.

Le second, est d'avoir l'attention de se laver les pieds souvent; il n'est pas nécessaire de les laisser tremper, il suffit de les laver comme on lave les mains.

Le bain des pieds se prépare de la manière suivante. On fait chauffer une quantité suffisante d'eau de rivière; quand elle est prête à bouillir, on y jette une bonne écuellée de son de froment; on passe le tout à travers une toile ou un tamis; on y ajoute autant d'eau froide qu'il est nécessaire pour y pouvoir mettre les pieds, & l'on les y laisse environ demi-heure.

J'observerai que les personnes qui marchent beaucoup, ne doivent point faire passer l'eau, parce que le son même aide beaucoup à décrasser les jambes; & il faut qu'elle soit beaucoup moins chaude, parce qu'alors, ne dilatant pas autant la peau, elle ne

rend pas les pieds si sensibles aux impressions du froid & de la fatigue.

J'observerai encore, comme je l'ai indiqué au Chapitre des Cors, qu'il ne faut mettre ses pieds dans l'eau qu'après s'être fait couper les cors, & laisser les ongles & les durillons à soigner au sortir de l'eau, parce qu'alors on opère beaucoup plus avantageusement.

Plusieurs personnes, soit par un excès de propreté, ou pour se soulager de la douleur de leurs cors ou durillons, se mettent les pieds dans l'eau tous les jours ou tous les deux jours, espérant, sans doute, que plus elles y resteront, plus elles obtiendront du soulagement. Mais si cela ne leur est ordonné par leurs Médecins, ils s'affoiblissent beaucoup par cet usage.

J'ai fait voir plus haut, que la sécheresse & l'humidité étoient la cause de la sensibilité qu'occasionnent les cors; à plus forte raison, si l'on se met

les pieds dans l'eau, les douleurs augmentent.

L'on peut substituer au bain des pieds, le soin de se les laver régulièrement tous les jours en se couchant. On imbibe, pour cet effet, d'eau tiède, le coin d'une serviette, que l'on passe ensuite entre les doigts & derrière le talon. Cette opération faite, on essuie le tout avec un linge bien sec.

La transpiration insensible est considérable, elle se trouve en partie refoulée sur la peau par les vêtemens, elle coule ensuite insensiblement sur tout le corps, & s'arrête aux pieds, c'est pourquoi il faut absolument la nettoyer. C'est une bien petite attention qui procure un grand bien-être dans le marcher.

Le matin en sortant du lit, lorsque les pieds sont encore dans un état de moiteur, il faut les essuyer avec un linge bien chaud & bien sec, ensuite on passe dessus de l'eau-de-vie

de lavande par infusion; mais, comme nombre de personnes n'aiment pas cette odeur, on peut lui substituer partie égale d'eau & d'eau-de-vie, à quoi on ajoute un peu d'eau de senteur. Ou bien, employer pour la toilette des pieds, l'eau que l'on trouve chez moi.

J'ai conseillé cette manière de soigner les pieds à des personnes très-fujettes à la sueur; elles l'ont mise en usage & elles ont été délivrées de cette incommodité, sans que la suppression leur ait causé aucun accident.

Au retour de la chasse, ou quand on a monté à cheval, avant de mettre d'autres chaussures, il faut s'essuyer les pieds & les jambes avec des serviettes chaudes & sèches, pour éteindre la sueur; ensuite les arroser avec l'eau indiquée. Les pores absorbans pomperont à l'instant une partie de cette eau, qui fortifiera beaucoup la peau.

En général les bains des pieds, dans lesquels il y a des odeurs, nuisent à la santé, & dans certains cas ils sont très-dangereux. Il ne faut en faire usage qu'avec précaution, sur-tout pour les femmes.

Il se fait des bains de pieds dans lesquels il entre des émolliens ou résolutifs; mais ils doivent être conseillés par les Médecins. Quoiqu'ils ne soient pas dangereux, ils pourroient le devenir s'ils n'étoient bien dirigés.

Il se fait pour les pieds, des bains de propreté, qui réunissent tous les avantages possibles, sans courir aucun inconvénient. On délaie de la pâte d'amandes amères, sèche, avec de l'eau; l'on en fait une pâte liquide, dont on enduit les pieds & les jambes : on les met ensuite dans l'eau, on les frotte avec la main, on les essuie bien avec des serviettes chaudes; on passe dessus de l'eau indiquée pour la toilette des

pieds. Ce bain procure un grand bien à la peau.

Tout le soin des pieds ne consiste pas à les tenir dans un état de propreté, quoique cela y fasse beaucoup; il faut encore soigner les ongles de la manière que je vais l'indiquer.

Les ongles, bien conformés, sont faciles à soigner; après que les pieds sont retirés de l'eau & essuyés, ce qui n'est pas absolument nécessaire (car on peut les couper sans avoir mis les pieds dans l'eau), on doit les couper en rondeur, suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent les chairs, ni que les chairs les surpassent, parce qu'alors les chairs croissant par-dessus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer & causer par la suite des douleurs très-sensibles. Il faut en couper les angles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte sa

croissance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétraissent dans les chairs.

Il faut couper & détacher la surpeau qui borde la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ses racines. On nettoie sous l'ongle, & généralement tous les environs; on le diminue un peu en le ratissant dans sa partie extérieure, & l'on fait sur-tout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans son extrémité, ou dans ses parties latérales.

La mauvaise conformation des ongles ne provient souvent que de la manière de les couper, ou de les conduire; toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciseaux, ou avec un instrument tranchant, on porte sa croissance de ce côté, comme je viens de le dire : c'est donc à l'Opérateur à diriger cette croissance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle est fort épais, mais bien constitué, c'est un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il est gênant dans les chaussures, le diminuer avec l'instrument tranchant. Cette manière d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroissement se porte alors dans toute la partie retranchée, qui se trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il est bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratissant. Il est vrai que cela demande de la patience; mais l'opération est bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'instant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'est pas, cependant, que si un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un temps considérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de

lui donner une bonne forme avec l'instrument, au contraire : mais dans la suite, pour les soigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratifier, que de l'arranger avec l'instrument tranchant.

Il ne faut pas s'effrayer sur la forme des ongles : j'en ai vu de deux pouces de longueur, en forme de griffe courbée sur les petits orteils ; car ce n'est pour l'ordinaire que le gros qui porte cette forme d'ongle ; les petits en ont bien de semblables quelquefois, mais ils se courbent sous l'orteil auquel ils appartiennent. Tous ces ongles sont fort douloureux à leurs racines ; c'est une négligence de les laisser croître ainsi, ou la crainte d'éprouver de la douleur en les faisant couper. Ce sont ordinairement des personnes avancées en âge qui ont cette incommodité. J'en ai cependant vu à de jeunes personnes.

On ne peut leur donner une bonne forme, qu'en les diminuant avec le bistouri droit ou courbe, représentés

sous les n^{os}. 8 & 9 de la planche I. On fait à certains endroits que l'on remarque les plus avantageux, quelques échancrures; ensuite on prend les pinces représentées n^o. 2 de la même planche, on met les tranchans dans ces échancrures, & l'on appuie avec force pour emporter la partie qui excède le doigt. Il n'y a aucun danger pour la personne que l'on opère, on peut le faire sans douleur.

Quand on veut faire sauter ces portions d'ongles, il faut bien assurer ses pinces, car il est bon de fermer les yeux, si l'on ne veut pas risquer de s'aveugler. Il m'est arrivé plusieurs fois de m'entamer la peau du visage, en faisant sauter ces portions d'ongles, tant elles sont tranchantes. Il faut aussi bien s'assurer qu'il n'y a point de chairs vives engagées dans l'ongle; ce qui s'apperçoit à la couleur blanche ou jaune de la portion que l'on veut retrancher, & qui seroit couleur de chair s'il y en avoit

d'engagée dessous. Quand ces ongles sont arrangés, c'est pour long-temps; ils croissent lentement.

CHAPITRE VIII.

De la manière dont on doit se chauffer, & de quelques moyens employés pour soulager les pieds.

ON doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds, puisque tous les accidens ne sont causés que par la gêne des chaussures. C'est ce qui me fait entrer dans les détails sur la manière dont on doit se chauffer, parce que ceux qui sont assez soigneux pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chaussures aisées, souples & légères, pour ôter aux pieds toutes les fatigues possibles dans le marcher. Cette attention

doit particulièrement s'exécuter dans la jeunesse.

Il faut toute la dextérité dont les femmes sont susceptibles, pour se servir utilement de leur chaussure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle change totalement la souplesse & la délicatesse du mouvement de leurs orteils, qu'elles marchent toujours en chancelant, & que souvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux en-devant, que si elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'exposent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chaussure des femmes puisse être regardée comme une chose de modes. Certainement une femme en souliers plats a mauvaise grace, parce que généralement elles ont le coude du pied moins élevé que les hommes; mais il

y a une certaine hauteur de talon, & une manière de donner de la grace aux chaussures des femmes, qui sied bien à toutes celles qui en font usage, & qui, en leur conservant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui affectent leurs pieds.

Si l'on considère que le talon est beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes, on appercevra facilement que les points qui sont près des articulations doivent beaucoup fatiguer; ce qui, comme je l'ai dit, occasionne des oignons, ou cause des macérations de la peau entre les deux orteils; accident qui ne se rencontre que chez les femmes; d'où l'on peut conclure que si leur chaussure est avantageuse à leur taille, elle les fatigue beaucoup à ces deux points d'appui, puisqu'elle leur cause des accidens aussi douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en
équilibre

équilibre sur la pointe du pied, sont dans le même cas que les femmes; cependant ils sont moins incommodés qu'elles, parce qu'ils ont des instans de délassement, & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher, un mouvement élastique dont les femmes sont privées par la hauteur de leurs talons.

Pour prévenir ces accidens, il faut commander des chaussures pour les femmes, de manière que, depuis l'extrémité du talon, jusqu'au milieu de la plante du pied, elles soient absolument parallèles à la ligne de terre, & ensuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied fera pour ainsi dire arrêté à la voussure naturelle de la plante du pied. Dans ces chaussures, les orteils ne feront que peu ou point gênés. Le tout consistera à marcher avec un certain équilibre, dont le point d'appui fera au milieu de la plante du pied: ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des

chaussures, dont l'empaigne & la semelle soient exactement souples, & des talons de cuir ou de liége, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans le marcher de vitesse.

Les personnes d'un certain âge doivent porter des semelles de la moyenne épaisseur, & des empaignes de quelque étoffe douce, tel que le castor, le daim, ou autre; des talons de bois garnis de deux bouts de cuir au-dessous.

L'utilité de ces chaussures est d'éviter, au moyen de la semelle de résistance, les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant, ce qui, dans un certain âge, devient très-douloureux, & l'empaigne, légère & douce, leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui sont curieux d'être chauffés bien justes, doivent avoir l'attention de commander leur chaussure, pour l'été, plus grande que celle pour l'hiver;

car, par la sécheresse de cette saison, les peaux dont sont composées les chaussures, se retirent, & par la chaleur, le sang étant plus raréfié, & se portant volontiers aux pieds, ils se trouveroient fort gênés sans cette attention.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre sexe, des chaussures dont l'empeigne soit extrêmement douce, sans patons ni cuir fort au derrière du talon, parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de sortir les pieds de leur chaussure. Ils brisent, par ce moyen, tous ces cuirs de résistance, & lorsqu'ils sont rompus par contre-coup, ils leur causent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empeigne de leur chaussure, quoique douce, ait assez de résistance pour leur bien maintenir le pied, & le bien emboîter, afin qu'ils ne puissent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde sur-tout de ne point gêner les circulations.

On fait passer trop vîte les jeunes Demoiselles, des fouliers plats, aux fouliers à talons hauts. On cède souvent à leur importunité, sans faire attention que la délicatesse de leurs pieds les expose à être difformes, toute la vie, par ces chaussures.

Les fouliers plats vont bien aux jeunes Demoiselles, & l'on doit apporter toute l'attention possible à la manière dont elles contiennent leurs pieds, lorsqu'on leur donne des fouliers à talons. Ce dernier parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des fouliers plats, & tantôt des fouliers à talons. Puisqu'il est d'usage de leur briser les pieds à cette chaussure, il faut le faire par gradation. Je désirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chaussures des jeunes Demoiselles, & que l'on mît trois ou quatre ans de distance entre le premier & le dernier degré.

Tous les Cordonniers font des foul-
liers; mais peu les font de manière
que l'on puisse être à l'aise en mar-
chant, même en le leur recomman-
dant. Il semble qu'ils font des foul-
liers pour servir de montre, dans chaque
maison où ils vont. J'ai connu un Cor-
donnier pour femme, qui après avoir
bien écouté & senti la manière dont
une Dame vouloit être chaussée, re-
fusa de le faire, disant que de tels
foul-liers déshonoreroient sa boutique.
Il est vrai que cet homme avoit un
bon nombre de pratiques, qui préfé-
roient la plus jolie forme, à l'aisance
de leurs chaussures. Heureusement ces
Dames vont ordinairement peu à pied.

Il n'en est pas de même des hom-
mes; en tout tems ils vont à pied,
& comme il vient un temps où l'on
préfère d'être chaussé à l'aise, il est
utile de faire choix d'un Cordonnier
intelligent, soit pour éviter, soit pour
remédier à la douleur qu'on éprouve

en marchant, ce qui peut également se faire, & par la forme des chaussures, & par le choix des peaux dont elles sont composées. Feu M. Rousselot, mon prédécesseur à la Cour, indique (dans ses Observations sur les Cors, imprimées en 1762, page 18) un Cordonnier qui seul pouvoit bien faire les chaussures pour les personnes incommodées des pieds Je rends justice au choix de mon prédécesseur. Ce Cordonnier est le mien, (a) & je l'ai souvent procuré à des personnes qui en ont été très-satisfaites.

Les bas de laine occasionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en résulte de ce qu'ils sont un des moyens que l'on met en usage pour épiler les jambes; ainsi je conseille de porter dessous des bas de fil ou des chaufsons.

(a) Dupuis, Cordonnier, rue neuve Saint Roch, près le passage de l'Eglise.

Quelques personnes qui sont très-velues, & qui ne portent qu'une paire de bas de soie, ont le désagrément de voir le poil de leurs jambes passer à travers leurs bas. On peut leur dépiler les jambes sans accidens. Voici la composition d'un très-bon dépilatoire.

N^o. XVI.

R^y. Chaux vive, deux onces.

Orpin jaune, une once.

Amidon, une once.

Litharge, une once.

On délaie ces poudres (qui doivent être passées au tamis de soie) avec de l'eau de savon, jusqu'à ce que cela fasse une pâte assez liquide, & il faut l'employer aussitôt. On enduit les jambes de cette pâte, & on les laisse sécher environ cinq minutes, on gratte avec l'ongle quelques parties velues, & l'on voit si le poil suit. Aussitôt que l'on s'apperçoit qu'il se détache, il faut

mettre les jambes dans une assez grande quantité d'eau tiède, que l'on a toute prête, & on lave bien les jambes avec les mains; il n'y a aucun danger. Si tout le poil ne suit pas, il s'en va avec les serviettes en essuyant. Il faut bien prendre garde que les parties soient mouillées, avant de mettre la pâte dé-pilatoire, car elle feroit sans effet.

Les chaufsons tricotés sont préférables aux chaufsons de toile, dont les coutures sont grossièrement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures; alors je les préfère à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en éteignant la sueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui sont dans l'usage de chauffer plusieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers jusqu'au talon, avant de les mettre, ensuite de chauffer le pied &

de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne feroit pas absolument nécessaire pour la première paire, mais il n'en est pas ainsi des autres; car en les chaussant tout simplement à l'endroit, si l'on a des chaufsons, ou une première paire de bas, cette première paire se retire vers le genou, de même qu'en mettant un habit, les manches de la chemise remontent vers le coude, si l'on n'y fait attention. Dans ce cas les doigts du pied se trouvent dans une telle gêne, que les ongles étant comprimés, sont dans la nécessité de se recoquiller, & fatiguent beaucoup les chairs voisines.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à soigner ou à faire soigner ses pieds, il arrive quelquefois que des chaussures ou la marche continuelle, particulièrement dans l'été, produisent des échauffemens dans les parties comprimées, souvent même des écorchures; ce qui peut aussi pro-

venir d'une sueur âcre & abondante, qui excorie l'épiderme de la peau; voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

N^o. XVII.

R^x. Huile Rosat deux onces, un jaune d'œuf frais; broyez ensemble dans un mortier de plomb, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance de pommade, en mettre sur un linge & envelopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet est très-salutaire.

Quelquefois aussi les sueurs & la continuité de compression des chauf-fures, occasionnent une chaleur excessive à la plante du pied, & des douleurs si aiguës, que souvent elles empêchent le sommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

N^o. XVIII.

R^x. Feuilles de Sureau une poignée, autant de fleurs, une égale por-

tion de Sel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera dessus le cataplasme suivant.

De la Mouffe verte qui se tient à fleur d'eau ou celle qui s'amasse autour des bateaux : fricassez cette Mouffe avec de la graisse de Porc; appliquez sous la plante du pied, il en résultera une guérison radicale.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive, sur-tout à ceux des pieds, que les chairs se boursofflent par-dessus l'ongle, & se meurtrissent, d'où résultent une inflammation & une douleur excessive; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif : on peut alors y appliquer un morceau de poumon de Porc, qui dissipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remède peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui surviennent aux pieds.

CHAPITRE IX.

*Du soin des Pieds des Soldats
en Garnison & dans les Mou-
vemens.*

UN Monarque éclairé, le Roi de Prusse régnant, instruit par une expérience journalière des accidens qui peuvent résulter de la fatigue des marches, a introduit dans les dernières guerres une méthode dont il seroit à desirer que l'on fît également usage parmi nous. Ce Monarque avoit préposé dans ses armées, des Chirurgiens destinés à visiter les pieds des Soldats, après & dans le cours même des marches, parce que le moindre échauffement occasionné par un fréquent froissement, suffit pour ôter les forces à un Soldat, & l'empêcher de remplir ses fonctions; cette sage prévoyance de la part de

ce Monarque, est un exemple de l'attention que chaque Capitaine devoit apporter dans sa Compagnie, & de celle que toute personne quelconque devoit avoir. Les plus grandes incommodités de la vie, n'ont souvent pour principe qu'une négligence à les prévenir.

A l'imitation de ce Monarque, j'ai imaginé d'introduire dans les troupes, non des Chirurgiens pour visiter les pieds des Soldats, mais des Soldats adroits & intelligens qui fussent connoître & distinguer au premier coup-d'œil ce qui peut affecter leurs pieds, & y remédier à l'instant.

J'ai fait passer pour cet effet à MM. les Officiers supérieurs des différens Régimens, une lettre circulaire, par laquelle je m'engage à enseigner gratuitement ceux des Soldats qu'ils voudront m'adresser, je serai flatté d'être à même d'exécuter ma promesse & de pouvoir rendre des Soldats utiles à leurs camarades.

Le Soldat est un homme qui , par état , doit être vigoureux , ses pieds doivent être accoutumés à marcher & à porter des chaussures de résistance , & par ce moyen être à l'abri de toute douleur ; cependant lors des mouvemens , beaucoup ne peuvent suivre la troupe , ce qui oblige d'avoir des voitures à la suite des Régimens , cela devient dispendieux , sans être utile aux Soldats , puisqu'on ne leur permet d'y monter que lorsqu'ils sont estropiés , au lieu qu'on pourroit en exécutant à la garnison ce que je vais indiquer , les mettre en état de faire les routes sans douleur.

Plus on marche , plus on acquiert de vigueur , plus la peau a de ton , moins elle est douloureuse ; parce que les ramifications nerveuses qui se trouvent répandues à la superficie , étant continuellement pressées & macérées , perdent de leur action & conséquemment de leur sensibilité , la peau de-

vient alors comme un ganglion qui n'est pas destitué de circulations, mais qui peut souffrir toute pression sans douleur; il se forme seulement aux trois points d'appui de la plante du pied des durillons calleux, souvent profonds, & qui, dans cet état, causent de la douleur, parce que leurs parties calleuses pressent au-delà de la peau des parties nerveuses & sensibles.

Le soin des pieds des Soldats à la garnison & dans les mouvemens sont bien différens : tout le soin doit se donner à la garnison; dans les mouvemens, l'attention doit se porter seulement à ce que le Soldat puisse faire route sans douleur; je distingue ces deux sortes de soins, parce que pour remplir le but que je me propose, je ferai quelquefois obligé d'indiquer dans les mouvemens & seulement pour la route, ce que je défendrai très-exactement à la garnison.

ARTICLE PREMIER.

Du soin des Pieds des Soldats à la Garnison.

LE premier des soins que l'on doit apporter aux pieds des Soldats en garnison est de veiller aux chaussures; comme elles ne sont point faites sur mesures prises, c'est au Fourrier délivreur d'avoir l'attention qu'elles soient toujours plus longues que courtes, sans être trop larges, afin que les pieds puissent être bien contenus, & cependant les doigts allongés, parce que les chaussures trop larges sont aussi incommodes que celles trop courtes pour ceux qui font de l'exercice.

Il faut visiter les pieds des Recrues à leur arrivé au Régiment. (*je renvoie pour les échauffemens qu'ils pourroient avoir gagnés en route, à ce que j'indique Chapitre VIII de cet Ouvrage.*) Il faut les visiter, dis-je, afin de voir s'ils ont des cors sur les articulations; alors

il faudra leur faire délivrer des chauf-
sures dont l'empeigne soit assez élevée,
pour éviter l'appui & le frottement,
ensuite on prendra un morceau de
chapeau ou de buffle de la grandeur
d'une pièce de douze sols, on percera
au milieu un trou de la grandeur du
cor, & on appliquera sur le doigt ce
morceau de chapeau ou de buffle, de
manière que le cor se trouve logé dans
le trou, on l'assujettira avec une petite
bande que l'on ferrera chaque jour par
degré, par ce moyen les cors se gué-
riront seuls, ou au moins ils devien-
dront insensibles; car je soutiens que
l'exercice pédestre des Soldats & les
chaussures que l'on peut leur donner,
doivent les garantir des cors.

Toutes les quinzaines en été, s'il
se trouve quelque rivière, fontaine, ou
ruisseau dans la ville de garnison, il
faut ordonner aux Soldats d'aller en
troupe & sous l'inspection d'un Su-
périeur se décraffer les pieds & avoir

attention qu'ils ne restent dans l'eau que le tems nécessaire pour se nettoyer, c'est-à-dire, environ un demi quart-d'heure.

En hiver, de même que s'il n'y avoit dans la ville aucune des commodités que je viens d'indiquer pour l'été, il faudroit prendre ce soin à la cazerne; quelques seaux d'eau, des éponges ou des torchons mouillés pourront également dégraisser les pieds des Soldats, mais il seroit bon que cela s'exécutât de rigueur toutes les quinzaines.

Tous les mois ceux chargés de soigner les pieds en présence des préposés par MM. les Officiers, exigeront de chacun des Soldats de couper & rafraîchir leurs ongles, & ils leur enseigneront la manière de les couper quarrément & au niveau de la peau; cet objet est essentiel pour que les ongles puissent toujours croître en longueur, & qu'ils ne deviennent ni scabreux, ni d'une épaisseur extraordi-

naire; il fera exactement défendu aux Soldats de les couper dans les angles, quand même ils entreroient dans les chairs fort avant & causeroient de la douleur, ce soin devant être réservé comme je vais l'indiquer à ceux chargés du soin des pieds.

Je les suppose formés par moi & dans mes principes, comme je le propose. Ils auront ma méthode & se conformeront à ce que j'y indique dans tous les cas, & emploieront les instrumens représentés planche I de mon Ouvrage, car il faut des instrumens commodes pour opérer avec légèreté & sûreté.

Le jour pris pour se nettoyer les pieds & couper les ongles, ceux chargés du soin des pieds visiteront chaque Soldat l'un après l'autre avec grande attention; pour cet effet ils examineront les cors situés sur les jointures, si aucun il y a, & dans le cas où ils feroient douloureux, ils se serviront

de l'indication de leurs douleurs pour réformer les chaussures qui, dans ce cas, feroient certainement trop courtes, ils fourniront des petits morceaux de buffle ou de chapeau percés au milieu & déjà indiqués, ou un petit emplâtre de diapalme, ou un emplâtre de poix de Bourgogne, suivant que le cas l'exigera, mais ils se donneront bien de garde de les couper ou de les laisser couper, car ils se régénéreroient facilement; & si entre les doigts, ce que l'on nomme vulgairement cor, étoit douloureux, on mettroit à l'endroit un petit peloton de filasse, ou une petite bande de linge roulé pour écarter les doigts & éviter le frottement & la douleur.

La visite des ongles est une des parties essentielles de la visite des pieds, il faut la faire avec soin; si un ongle est fort épais, scabreux, ou élevé en rocher, ce qui fatigue singulièrement

le doigt auquel il appartient, qui est assez ordinairement le pouce, il faut le diminuer & lui donner la forme la plus naturelle, sans cependant le décharner; ensuite il faut obliger le Soldat qui a l'ongle ainsi conformé, de le diminuer tous les huit jours au moins, en ratissant toute la superficie avec un verre, ou en le limant avec une lime douce, s'il paroît sous l'ongle une tache blanche ou noire & que la partie soit douloureuse, ou il faudra bien amincir l'ongle ou le percer au milieu, comme je l'indique au Chapitre VI de cet Ouvrage, ces corps étrangers sous les ongles ordinairement très-douloureux, doivent souvent se trouver aux pieds des Soldats, il ne faut qu'un coup sur l'ongle pour y donner lieu.

Pour bien juger les angles des ongles lorsqu'ils entrent dans les chairs, il faut les sonder pour s'assurer de la portion qui est engagée, ce qui doit déterminer l'opération. Si la partie en-

gagée dans les chairs n'est pas considérable, on ratisse l'ongle dans son milieu & on introduit de la charpie rapée sous chacun des angles pour l'y conduire; si la partie engagée est considérable, il faut faire l'opération comme je l'indique à l'Article IV du Chapitre VI de cet Ouvrage, & obtenir que le Soldat, pendant le cours du traitement, ne fasse aucun exercice; c'est ordinairement l'affaire de huit jours.

Après avoir visité les ongles, il faut examiner les durillons de la plante des pieds, particulièrement aux trois points d'appui; il faut remarquer qu'ils sont très-nécessaires pour garantir de la douleur aux pieds ceux qui marchent ou exercent beaucoup; mais aussi qu'ils sont très-douloureux quand ils deviennent profonds: pour y remédier ou les prévenir, on passera légèrement un instrument tranchant sur toute leur superficie; si l'on n'apperçoit rien, il ne faut pas aller plus avant, mais si l'on

apperçoit des points blancs ou noirs, il faut les extraire comme je l'indique au Chapitre III de cet Ouvrage, parce qu'en les prenant du commencement on les détruit, souvent en une ou deux opérations; je suis certain qu'il y a des Soldats & même j'en ai souvent rencontré, qui avoient au milieu de forts durillons à la plante du pied, des points profonds de deux lignes; il est aisé de juger qu'on ne pourroit marcher avec une pierre de cette grosseur dans son foulier, & cependant ces durillons sont aussi gênans.

S'il paroît une ampoule du sang qui s'extravase, ou autre matière, il faut lui donner issue en perçant la poche, parce que le sang peut se corrompre, ou la matière peut être âcre & corrosive & causer suppuration; la matière sortie, il ne faut pas couper les peaux mortes qui formoient le sac; le nouvel épiderme n'étant pas encore formé, les mamelons nerveux de la

peau à découvert feroient extrêmement fenfibles; on peut laver avec de l'eau & de l'eau-de-vie; & quand l'épiderme eft defféché & qu'il y en a un autre de formé, on peut couper cette première peau avec des cifeaux, mais jamais la déchirer avec les ongles.

Les durillons du talon ne font pas ordinairement douloureux, à moins qu'ils ne fe gersent, dans ce cas, il faut feulement les diminuer & appliquer deffus (fi après les avoir diminnés ils étoient encore douloureux) un emplâtre de mucilage que l'on étend fur de la peau, & bien fe garder de laiffer mettre deffus du fuif qui amèneroit bientôt la fuppuration.

ARTICLE II.

Du foin des Pieds des Soldats dans les Mouvemens.

Je n'aurai pas un grand mérite d'indiquer aux Soldats de fe frotter les pieds en route, avec une pommade
faite

faite de suif & d'eau-de-vie, depuis long-temps on est dans cet usage, il est même trop négligé, & l'on devroit contraindre tous les Soldats en route d'en faire usage, parce que cette pommade interceptant la transpiration âcre & corrosive de la peau, lui procure beaucoup de souplesse & d'élasticité.

Il faut nettoyer tous les deux jours les pieds, de la crasse qui peut s'y amasser par l'usage de cette pommade, & rien n'est si salutaire que de les frotter, dans ce cas, avec de l'urine.

En route, un Soldat est chargé de fusil, fournement & havresac, ce qui l'oblige pour contenir l'axe du corps de le jeter un peu en avant, alors il est obligé de se cramponner les pieds, & pour lui donner plus d'aisance, il faut en ce cas faire les ongles un peu plus longs que de coutume, parce qu'ils servent infiniment à contenir les chairs des orteils, & à leur donner de la fermeté & de la solidité en marchant.

Si l'on exécute ma méthode dans les garnisons, & que l'on fasse régulièrement les visites que j'indique chaque mois; je puis assurer que dans les mouvemens tous les Soldats pourront marcher sans douleur.

Cependant, si dans le cours des marches il survenoit de la douleur aux pieds de quelques Soldats, il faudroit y remédier dans l'instant, & dans ce cas, voici ce qu'il faudroit faire; si c'est un cor très-considérable qui, en pressant les ramifications nerveuses, auroit causé une inflammation douloureuse; il ne faudroit pas s'amuser à mettre dessus des morceaux de chapeau ou de buffle percés, ni des emplâtres, il faudroit tout naturellement extraire le cal, puisque ce seroit lui qui auroit causé l'inflammation & la douleur.

De même, si des ongles entrant dans les chairs par leurs angles, si peu qu'ils y entraissent, causeroient douleur, il faudroit à l'instant extirper cette partie

de l'ongle, parce qu'il faut toujours mettre les pieds à l'aise en marchant. On doit retrancher à l'instant tout ce qui peut gêner ou piquer, & rendre douloureuse les parties charnues des pieds, se réservant à la garnison de suivre ce qui est ci-devant indiqué.

Mon zèle ne pouvant s'étendre plus loin, puisque je ne puis être à la suite de la troupe, je m'oblige de donner mes avis, de recevoir les objections & de répondre toutes les fois que j'en ferai requis.

Ce Chapitre n'étant ajouté que pour le service militaire; je suis obligé de prévenir que tout ce que j'y indique pour le soin des pieds des Soldats, ne peut utilement servir qu'aux troupes, aux journaliers & aux gens de la campagne; car pour ceux qui ont les pieds délicats, ils feront bien quand même ils n'y appercevroient rien, de les faire visiter quelquefois dans le cours de l'année, & révenir par ce

moyen tous les accidens qui pourroient leur survenir; du soin des pieds dépend en quelque sorte la santé, par la facilité de marcher, exercice utile au corps humain.

C H A P I T R E X.

Des Instrumens détaillés en la première Planche & de leur usage dans l'Art de soigner les Pieds; avec Observations sur les incommodités représentées dans la seconde Planche.

LA première planche représente en grandeur précise tous les instrumens dont je me sers pour opérer; je leur ai donné la forme la plus convenable, toujours déterminée d'après des opérations difficiles, & je suis parvenu à en faire exécuter de commodes pour tous les cas possibles; je desire que ceux qui les feront exécuter à mon exemple,

s'en servent utilement ; mais il faut pour cela de la finesse dans la vue & de la légèreté dans la main.

Sous le n^o. 1 font des *ciseaux* très-forts, il les faut ainsi pour couper les ongles des pieds, les anneaux doivent être très-grands, les lames courtes & assez épaisses pour ne point fléchir en coupant ; aussi lorsque j'achette des ciseaux, je fais casser environ une ligne de la pointe & j'en fais faire une nouvelle, ce qui leur donne beaucoup de force à l'extrémité.

Sous le n^o. 2 font des *pincés Angloises*, absolument nécessaires pour couper les angles des ongles du pouce lorsqu'ils entrent dans les chairs, elles servent encore à faire sauter des portions d'ongles fort dures & fort épaisses, après avoir fait une ouverture avec le bistouri droit ou courbe, représenté n^o. 8 & 9 de la même planche ; ces pincés se trouvent chez les marchands qui vendent les outils d'horlogerie ; il

faut les choisir bien tranchantes ; j'ai tracé dans leurs anneaux deux vues de leur bec , afin que l'on ne se trompe pas sur leur forme.

Sous le n°. 3 est l'instrument nommé *langue de Merle* ; je l'ai tracé , vu sur deux faces , afin que l'on puisse juger sur celui vu de côté , l'épaisseur des manches de tous les instrumens & la vraie forme de celui-ci , qui est de la plus grande utilité pour cerner & enlever les racines des cors.

Sous le n°. 4 est *le coupe-cors*. Il est plat par sa partie opposée à celle vue de face , qui a deux biseaux , il sert à découvrir les racines des cors , en enlevant le cal qui les cacheoit.

Sous le n°. 5 est *la lance*. Elle est tranchante des deux côtés ; elle a deux biseaux ; on s'en sert pour applanir le cal des durillons de la plante du pied & du talon , & pour découvrir celui des cors.

Sous le n°. 6 est *la langue de chat*.

Elle est tranchante sur ses deux côtés, ronde & tranchante à son extrémité, après avoir découvert le cal des cors avec le *coupe-cors* ou la *lance*; s'il reste trop de durillons que l'on ne pourroit atteindre avec ces instrumens, on se sert de la pointe de la *langue de chat*, pour se servir ensuite de la *langue de merle*, afin d'extirper les racines; la *langue de chat* sert encore à extraire les excroissances qui se trouvent entre le petit doigt & son voisin, excroissances qui ne viennent ordinairement qu'aux pieds des femmes, & qui ne sont causées que par la hauteur de leurs talons.

Sous le n^o. 7 est la *larme*. Cet instrument ne sert que pour les durillons, il n'est tranchant que d'un côté, il faut s'en servir comme d'un rasoir sans point d'appui, & racler plus que couper en s'en servant.

Les n^{os} 8 & 9 sont le *bistouri droit* & le *bistouri courbe*. Ces deux instru-

mens fervent à diminuer les ongles lorsqu'ils font fort épais, & à leur donner la meilleure forme poffible : on ne peut prefcrire la manière de s'en fervir, c'eft l'inftant qui détermine.

Sous le n°. 10 eft *le grattoir*. Il fert par la pointe courbe à élever les angles des ongles après qu'ils ont été tranchés avec les pinces Angloifes, il fert auffi à ratiffer & diminuer les ongles, & à détacher & extraire les peaux qui bordent leurs racines, & encore à nettoyer la craffe ou le noir qui s'introduit entre les chairs & l'ongle.

Sous le n°. 11 eft *le cifeau*. Il fert à prolonger la divifion que les pinces Angloifes ont fait à l'ongle, dans les parties où elle n'auroit pu atteindre, & de même à diminuer en ratiffant l'épaiffeur de l'ongle.

Enfin fous le n°. 12 eft *la fève*. Cet inftrument eft d'argent, il ne fert qu'à nettoyer la craffe ou craie qui s'élève fur la peau après que les pieds font

fortis de l'eau; comme ces parties sont sensiblement chatouilleuses, il seroit possible qu'un mouvement involontaire de celui que l'on soigne le fît couper, si cet instrument étoit d'acier tranchant.

J'observerai qu'il faut encore avoir une pierre-ponce bien nette & bien polie pour passer sur le talon, le durillon du pouce, & l'extrémité des ongles, après que les pieds sont nettoyés.

On doit avoir un flacon rempli de quelque liqueur spiritueuse, pour mettre sur la pierre-ponce avant de la passer sur les durillons & sur la totalité du pied, ce qui les fortifie au sortir de l'eau.

Pour les mains, on doit avoir une bonne paire de ciseaux & quelques instrumens, le tout fait très-proprement & de quelque matière précieuse ou argent.

La deuxième planche représente six pieds de différentes conformation, vus

en différens sens & difformés , soit naturellement , soit par les chaussures.

Toutes les élévations qui paroissent sur chacun d'eux , sont autant d'endroits où il est possible qu'il paroisse des cors & des oignons , cependant il n'arrive jamais qu'un seul pied ait tous ces accidens , mais il est très-possible d'en avoir jusqu'à trois à quelqu'un des doigts , tout cela dépend des frottemens ou des points d'appui sur les articulations ou à l'extrémité des doigts.

La *Figure première* représente un pied ordinaire , vu de la plante , pour indiquer les accidens qui peuvent arriver à cette partie. Il vient ordinairement sous le pouce A. un durillon , rarement il est profond ; s'il est ordinaire , on le diminue légèrement avec la *larme* n°. 7 de la planche première , & s'il est profond , on le cerne avec la *langue de chat* , n°. 6 de la même planche. Il peut venir à l'extrémité de l'un ou de tous les doigts B. des cors

très-douloureux. Il vient au milieu de la plante du pied C. des durillons profonds, très-douloureux, souvent même on sent de la douleur, sans y rien appercevoir. C'est ordinairement dans le commencement, on peut alors les détruire en les cernant avec la *langue de Merle*, n°. 3 de la planche première, & s'ils sont anciens, on diminue leur superficie avec le *coupe-Cors*, n°. 4, pour les extraire ensuite avec la *langue de Chat*, n°. 3 de la première planche. D. & G. sont des durillons ordinairement moins profonds, il s'en trouve cependant de très-profonds & conséquemment douloureux. Il vient aussi à l'endroit marqué E. un durillon qu'il faut extraire, comme je l'ai indiqué pour les autres durillons profonds de la plante du pied. Les talons F. sont ordinairement bordés d'un durillon, qui use & coupe les bas. Ce durillon, dans la sécheresse de l'hiver, est sujet à se gercer. Dans tous les cas, il faut

le diminuer légèrement avec la *larme* n^o. 7 de la première planche, & avoir bien attention de le diminuer également, mais pas trop près de la chair vive, autrement les talons feroient pendant quelques jours très-douloureux, ce qu'il faut éviter.

Les *Figures* 2 & 3 représentent deux pieds, qui, au premier coup-d'œil, paroissent également bien conformés; cependant de leurs différences il résulte des accidens très-douloureux dans les chaussures.

La *Figure* 2 représente un pied, dont le doigt qui avoisine le pouce est plus long que lui, & la *Figure* 3 représente un autre pied, dont le pouce est le plus long de tous les doigts, c'est ce dernier qui m'a paru le mieux fait. Mais comme j'en rencontre presque autant de l'une que de l'autre conformation; avant de prononcer, j'ai consulté des statuares & des Peintres, tous ont été d'accord que le pied le

mieux fait étoit celui figuré 2, dont le doigt près du pouce est le plus long de tous les autres doigts, que c'étoit la vraie forme de l'antique; je plains cependant les personnes qui ont le pied de cette conformation, parce qu'il leur arrive des accidens fâcheux dont je donnerai les détails plus bas; les endroits cotés A. *Fig. 3*, fervent à indiquer les articulations où viennent ordinairement les cors douloureux.

Figure 4. J'ai été forcé de tracer cette figure, parce qu'il se rencontre beaucoup de pieds de cette forme, & que ceux qui ont le pied conformé ainsi, marchent bien difficilement & avec douleur. C'est le pied bien fait de la *Fig. 2*, qui, enfermé dans la jeunesse dans une chaussure étroite, s'est déformé ainsi.

On peut aisément juger que le pouce est le plus fort des doigts du pied, qu'il est le plus allongé, qu'il n'a que deux articulations, & qu'il atteint ab-

folument le bout des chaussures. Le doigt voisin est très-grêle, a trois articulations, & s'il est plus long que le pouce, il est obligé de se plier & de se loger comme il est représenté en cette figure entre le pouce & son voisin; alors les articulations se soulèvent, & l'on casseroit plutôt les phalanges que de les redresser, il vient à ce doigt deux cors très-douloureux, l'un sur la partie élevée, & l'autre à l'extrémité.

Je rencontre beaucoup de pieds conformés ainsi, qui dans les chaussures paroissent fort bien faits, & je m'entends souvent dire que l'on est née avec le doigt ainsi, que c'est un doigt de famille; je veux bien que toute la famille ait le doigt ainsi conformé, mais ils sont tous nés avec le pied bien fait, & ensuite ils les ont déformés par les chaussures, même dès la plus tendre jeunesse, & j'assure que de tous les enfans à naître de la même famille,

il n'y en aura pas un au maillot qui aura le doigt ainsi conformé; c'est un fait que j'ai vérifié.

A. C'est l'endroit où croissent ordinairement les oignons, particulièrement si le doigt près du pouce est courbé, le pouce n'est plus soutenu, son articulation se jette en dehors.

B. Il vient quelquefois des cors sur le pouce & presque toujours sur l'élévation du doigt courbé C. Le pouce touche fermement au doigt du milieu par l'absence du second doigt. Il arrive que ces deux doigts sont douloureux à leurs extrémités, c'est un durillon causé par le frottement & l'appui; un peu de coton, mis entre les deux, réussit très-bien à prévenir tout accident. D. le petit doigt, quand le pied est mal conformé se loge ordinairement sous les autres, alors il vient près de l'ongle un cor d'autant plus douloureux que le poids du corps porte dessus. E. est une espèce d'oignons qui

ne se trouve qu'aux pieds des femmes, parce que la forme de leurs chaussures macère cet endroit, & que l'élévation de leurs talons brise le pied à cette articulation, ainsi qu'à celle du pouce.

Figure 5. Un pied vu de la plante : c'est celui de la *Fig. 4*, déformé comme je l'ai dit par les chaussures A. Il est très-rare que l'on n'ait pas un cor sur la partie extérieure du petit doigt, ce sont les premiers qui viennent & les derniers à s'en aller, ils ne sont cependant pas toujours les plus douloureux. B. un cor à l'extrémité du doigt courbé, & un à celle du petit doigt, comme je l'ai déjà dit.

C. Un cor sur l'élévation du doigt courbé : j'observerai que ce doigt logé ainsi entre ses deux voisins, est fort mal à l'aise dans toute sa capacité, qu'il a peu de consistance & est fort amaigri & douloureux, souvent son épiderme s'excorie par l'âcreté de la transpira-

tion; je conseille de le nettoyer de la crasse journalière avec le coin d'une serviette mouillée, tous les soirs en se couchant.

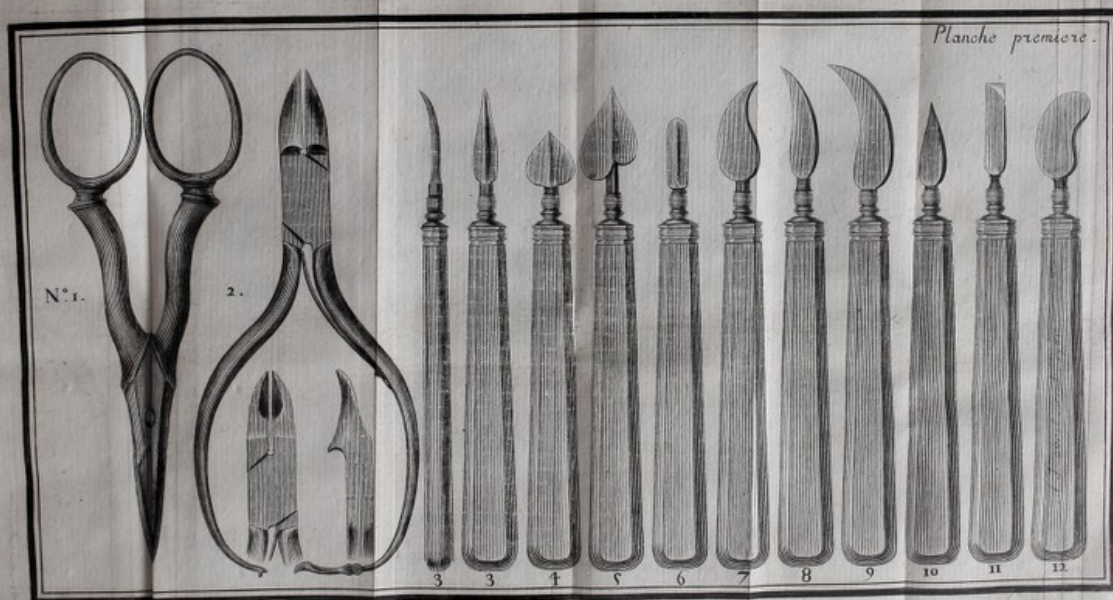
Figure 6 A. Il vient sous les ongles des cors ou des excroissances; si ce sont des cors, il faut les extirper; si ce sont des excroissances, il faut les diminuer.

B. Le petit doigt est quelquefois placé sur son voisin, ce qui, par cette position, le fatigue au point de l'applatir considérablement; D. a la partie latérale extérieure des pieds, à l'articulation de l'un des os du métatarse avec l'os emboîté sur l'extubérance de cet os, il vient quelquefois un cor très-douloureux. C. derrière le talon, sur le tendon d'Achille, il vient quelquefois un durillon-cor, qu'il ne faut pas couper fort avant, de peur d'intéresser le tendon.

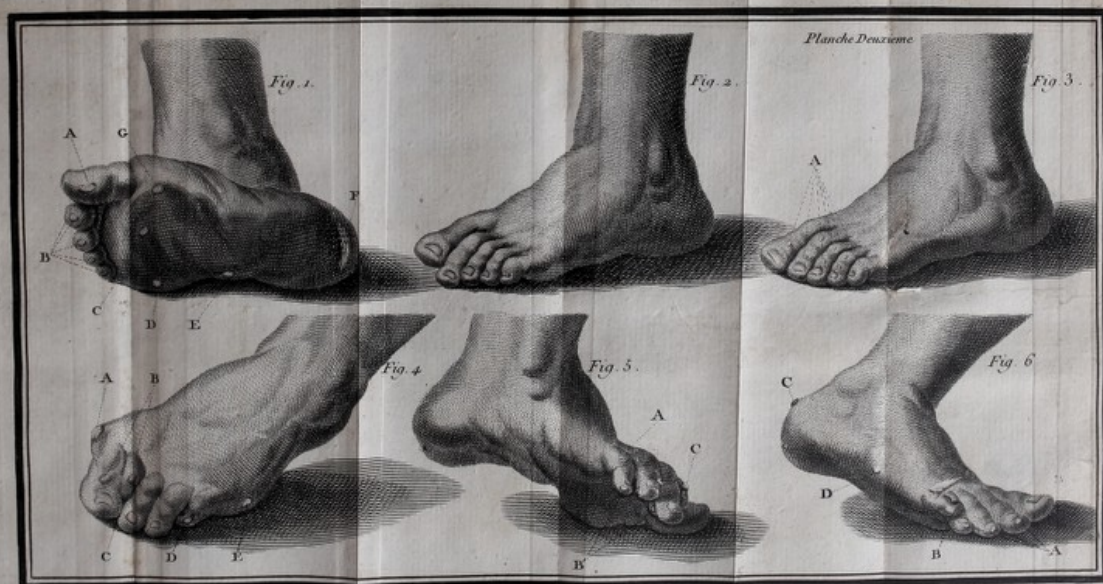
J'étois dans le dessein de joindre une troisième planche, contenant les

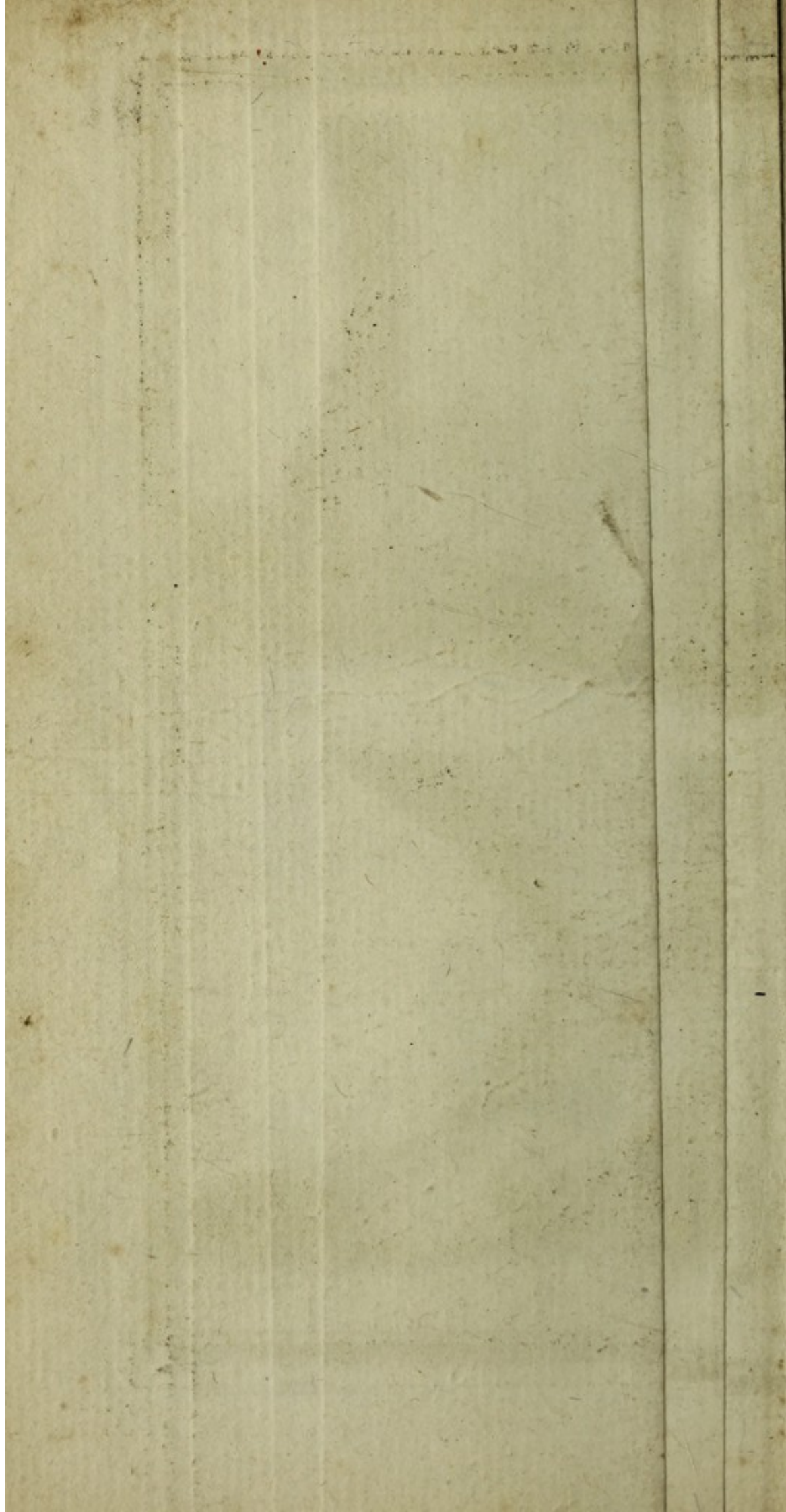
différentes conformations d'ongles d'après quelques accidens; mais leur forme est si rebutante & si variée, que j'aurois procuré bien peu d'instruction. Au Chapitre des Ongles, je me suis étendu autant qu'il m'a été possible; ceux qui en sont incommodés, & ceux qui soignent les pieds, trouveront suffisamment les moyens d'y remédier.

F I N.











T A B L E

D E S M A T I E R E S.

INTRODUCTION.	Page 1
CHAP. I. <i>Des Cors.</i>	13
ART. I. <i>Définition des Cors.</i>	ibid.
<i>Des différens Auteurs qui ont traité des Cors.</i>	15 & suiv.
ART. II. <i>Des causes & de la nature des Cors.</i>	18
ART. III. <i>De la douleur occasionnée par les Cors.</i>	23
<i>Le Cor est insensible par lui même.</i>	ibid.
<i>Remarques de Dionis sur leur douleur.</i>	24
ART. IV. <i>De quelques excroissances cutanées, auxquelles on donne communément le nom de Cors.</i>	27
ART. V. <i>De la cure palliative des Cors.</i>	32
<i>Manière d'opérer pour la cure palliative.</i>	33

*Les Cors-durillons de la plante des pieds
ont des racines très-profondes. Page 35*

*Précaution à prendre si l'on coupe ses
Cors soi-même. 37*

ART. VI. De la cure radicale des Cors. 39

*Des meilleurs spécifiques pour la guéri-
son des Cors. 42 & suiv.*

*Divers émolliens pour obtenir du soula-
gement de la douleur occasionnée par
les Cors. 50*

*Les caustiques sont les plus spécifiques
pour la guérison des Cors. ibid.*

*Remèdes violens indiqués par différens
Auteurs pour la guérison des Cors. 51
& suiv.*

*Réflexion importante sur la manière de
soigner les Cors. 54*

CHAP. II. Des Verrues. 60

*ART. I. Des causes & de la nature des
Verrues. ibid.*

ART. II. Du traitement des Verrues. 64

*Danger d'employer les caustiques im-
prudemment dans le traitement des
Verrues. 67*

Exemple cité par Turner. Page 67

ART. III. *Des différens moyens de guérir
les Verrues.* 70

*Caustique immanquable pour la guérison
des Verrues.* 72

*Moyens d'éviter la douleur quand les Ver-
rues sont placées à la plante du pied.* 74

*Remèdes extraordinaires, indiqués par
Ermuller & Juncker pour la guérison
des Verrues.* 76

CHAP. III. *Des Durillons.* 78

*De leurs causes & des moyens de les
guérir.* ibid.

*Il faut absolument extirper les racines
des Durillons - cors de la plante du
pied.* 80

*Le Durillon se détruit seul en évitant le
frottement qui y a donné lieu.* 82

CHAP. IV. *Des Oignons.* 85

*De la nature & des causes des Oignons,
avec les moyens de s'en garantir.* ibid.

*Les chaussures des femmes donnent lieu
aux Oignons.* 87

*Les chausses trop courtes donnent aussi
lieu aux Oignons.* Page 88

*Divers soulagemens de la douleur des
Oignons.* 89

CHAP. V. *Des Engelures & des Mules.* 91

Remèdes contre les Engelures. 93 & suiv.

CHAP. VI. *Des Ongles.* 96

ART. I. *De leur nature.* ibid.

ART. II. *Des moyens de bien conserver
les ongles des mains ; des vices de pre-
mière conformation, & des accidens
qui leur arrivent, avec des moyens d'y
remédier.* 100

*Si les ongles sont viciés dès la première
conformation, il est impossible d'y re-
médier.* 101

*Il faut soigner les ongles à l'instant qu'ils
sont endommagés.* 103

ART. III. *Des vices de conformation des
ongles des pieds, & des accidens qui
leur arrivent.* 108

ART. IV. *Des moyens de remédier aux
vices de conformation des Ongles.* 113

Dans les accidens qui arrivent aux Ongles, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuses & des champignons.

Page 115

Moyen pour faire tomber les Ongles. 120

ART. V. *Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.* 121

Quand il survient inflammation & supuration subite au ponce du pied, il faut être assuré qu'il y a une portion d'ongles engagé dans les chairs qu'il faut tirer.

125 & suiv.

Le plus commun des accidens qui arrivent aux Ongles. 128

CHAP. VII. *De la Toilette des pieds.*

131

Le premier des soins que l'on doit apporter à la conservation de ses pieds. ibid.

Bain des pieds. 132

Bain de propreté. 136

Il ne faut pas s'effrayer sur la forme des Ongles. 140

CHAP. VIII. *De la manière dont on doit se chauffer, & de quelques moyens*

192 TABLE DES MATIERES.

employés pour soulager les pieds.

Page 142

Dépilatoires. 151

CHAP. IX. *Du soin des pieds des Soldats en Garnison & dans les Mouvements.* 156

ART. I. *Du soin des pieds des Soldats à la Garnison.* 160

ART. II. *Du soin des pieds des Soldats dans les Mouvements.* 168

CHAP. X. *Des Instrumens détaillés en la première Planche & de leur usage dans l'Art de soigner les pieds ; avec Observations sur les incommodités représentées dans la seconde Planche.*

172

Fin de la Table des Matières.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, une nouvelle Edition, avec des augmentations, de l'*Art de soigner les Pieds*, par M. LAFOREST, Chirurgien-Pédicure du Roi & de la Famille Royale, &c. Cette nouvelle Edition m'a paru encore plus utile que la première, & je la crois très-digne de l'impression. A Paris, ce 23 Mai 1782.

M A C Q U E R.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre Amé le sieur LAFOREST, *notre Chirurgien-Pédicure & de la Famille Royale* : Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public une nouvelle Edition de l'*Art de soigner les Pieds*, &c. avec des augmentations, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage

autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume; voulons qu'il jouisse du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeroit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de fausse & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la

Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; Car tel est notre plaisir.

Donné à Paris, le dixième jour de Juillet,
l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-deux,
& de notre Règne le neuvième. Par le Roi,
en son Conseil.

LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Impri-
meurs de Paris, N°. 2540 fol. 758, con-
formément aux dispositions énoncées dans le
présent Privilège, & à la charge de remettre
à ladite Chambre les huit Exemplaires pres-
crits par l'article CVIII du Règlement de
1723. A Paris, ce trente Août 1782.*

LECLERC, Syndic.

De l'Imprimerie de CLOUSIER,
rue de Sorbonne, 1782.

